




PLAIDOYER SUR LES POLITIQUES ET PROJETS NUMÉRIQUES

*LE NUMÉRIQUE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE DE DJIBOUTI*

2024





***PRODUIRE UN ENSEMBLE DE
RECOMMANDATIONS À
DESTINATION DES AUTORITÉS ET DES
BAILLEURS DE FONDS AFIN QUE LE
NUMÉRIQUE CONTRIBUE À
RENFORCER EFFICACEMENT LES
CAPACITÉS D'ACTION DE
LA SOCIÉTÉ CIVILE DE DJIBOUTI***

SOMMAIRE

01

INTRODUCTION OBJECTIFS ET DÉMARCHE

- 1. Réussir à mobiliser la société civile*
- 2. Partir des besoins réels de la société civile*
- 3. Construire des recommandations opérationnelles*
- 4. S'inscrire dans la dynamique de Djibouti 2035 avec un véritable Plan numérique "E-citoyen"*

02

L'ESSENTIEL DES RECOMMANDATIONS

R1. Développer une plateforme multiservices pour les OSC

R1.1 - Objectifs d'une plateforme E-Citoyenne Djibouti (E-cit.dj)

R1.2 - Services de la Plateforme

- R1.2A - Informations pratiques pour gérer son OSC
- R1.2B - Actualités et calendrier des événements
- R1.2C - Annuaire qualifié des OSC et de leurs projets
- R1.2D - Espace formation
- R1.2E - Boîte à outils et solutions numériques
- R1.2F - Espace de partage de connaissances
- R1.2G - Publication des appels à projets
- R1.2H - Bourse aux équipements informatiques
- R1.2I - Espace de gestion collaborative de projets
- R1.2J - Espace de stockage privé pour chaque OSC
- R1.2K - Service de financement participatif (crowdfunding)

R1.3 - Principe du "gagnant-gagnant"

R1.4 - Gestion et animation de cette plateforme

R2. Créer des Espaces publics Numériques Citoyens

R2.1 - Création d'un réseau de 6 Espaces publics Numériques Citoyens (ENC)

R2.2 - Objectifs et services des ENC

- R2.2.1 - Une réponse aux besoins numériques de base
- R2.2.2 - Principaux services dispensés dans chaque ENC
- R2.2.3 - Services complémentaires destinés à d'autres publics

R2.3 - Implantation des ENC

- R2.3.1 - Les critères d'implantation
- R2.3.2 - Concertation avec les Conseils régionaux
- R2.3.3 - Implantation de l'ENC de Djibouti

R2.4 - Animation des ENC

R3. Offrir de meilleures conditions techniques d'accès au numérique

- R3.1 - Accès au réseau haut débit via les ENC
- R3.2 - Tarifs préférentiels pour les forfaits mobiles
- R3.3 - Bourse aux équipements informatiques

R4. Renforcer les capacités d'action des OSC

R4.1 - Renforcement des réseaux d'OSC

R4.2 - Soutien aux activités pour l'éducation et la formation

- R4.2.1 - Sensibilisation et primo formation des parents au numérique
- R4.2.2 - Développement de l'usage des Ressources Éducatives Libres (REL)
- R4.2.3 - Éducation des jeunes à un numérique responsable
- R4.2.4 - École de la seconde chance contre l'analphabétisme
- R4.2.5 - Forum des métiers pour les jeunes
- R4.2.6 - Développement de l'autoformation

R4.3 - Soutien aux activités pour le développement de l'agriculture

- R4.3.1 - Formation des entrepreneurs agricoles
- R4.3.2 - Développement des circuits courts

R4.4 - Soutien aux actions de santé

- R4.4.1 - Formation des OSC aux actions de prévention
- R4.4.2 - Échanges plus efficaces entre OSC et professionnels de santé
- R4.4.3 - Développement de la télémédecine

R5 . Académie numérique citoyenne

R5.1 - La contribution de l'Académie

R5.2 - Un dispositif avant tout partenarial

R6. Instaurer une Gouvernance exemplaire du Programme Numérique Citoyen

R6.1 - Comités de pilotage et d'animation

R6.2 - Portage du programme

R.7 - Prendre en compte les conditions de réussite des recommandations

R7.1 - Intégralité du programme, global et "bottom up"

R7.2 - Engagement financier aligné sur l'ambition "Djibouti 2035"

R7.3 - Prolonger sans délai la dynamique du Plaidoyer

03

LES FONDEMENTS DU PLAIDOYER

1. Besoin d'un environnement numérique favorable

2. Besoins en formation pour le développement numérique du territoire

3. Besoin d'une société civile plus visible et en réseau

4. Besoin de coopérations renforcées avec les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds

5. Besoin d'un numérique adapté à chaque domaine d'activité

CONCLUSION

ANNEXES

1. Chiffres clés : une mobilisation réussie
2. Liste des participants
3. Liste des réunions à Djibouti ville et dans les régions
4. Niveaux d'adhésion des OSC aux recommandations
5. Liste des personnes auditionnées
6. Liste des intervenants
7. Présentation de l'ONG Bender Djedid
8. Présentation d'Initiatives Climat
9. L'équipe projet
10. Remerciements du Secrétaire Général de Bender Djedid



PRÉFACE

DR. NABIL MOHAMED AHMED

*Ministre Enseignement Supérieur et Recherche
Président de l'ONG Bender Djedid*

L'ère numérique que nous vivons est une époque de « rupture » à la fois fascinante et intrigante par ses avancées technologiques qui transforment profondément notre société à un rythme accéléré. Dans ce contexte de transformation constante, le numérique se révèle être bien plus qu'un simple outil de communication ou de divertissement ; il devient un levier essentiel de développement mondial et une réelle opportunité pour le développement socio-économique de l'Afrique.

Rédiger cette préface sur le projet de plaidoyer sur les politiques et projets numériques est à la fois un challenge et un plaisir tant le sujet fait débat partout et interroge sur sa capacité d'être un levier de développement pour la société civile africaine en général et la société djiboutienne en particulier.

Le présent atelier de plaidoyer conduit par l'ONG « Bender Djedid » en partenariat avec « Initiatives Climat » et soutenu par l'Union Européenne s'inscrit dans l'initiation d'une dynamique visant à optimiser le potentiel transformateur des politiques et projets numériques engagés dans le pays tout en cherchant à renforcer le rôle de la société civile. Cet atelier présente le mérite d'avoir réussi à mobiliser la société civile, identifier les besoins réels dans le domaine, construire des recommandations opérationnelles tout

en s'inscrivant dans la dynamique de Djibouti 2035 avec un véritable plan numérique « e-citoyen ». Les fondements d'un tel plaidoyer reposent sur la nécessité d'un environnement numérique favorable axé sur la formation, la coopération renforcée avec les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds et du besoin d'un « numérique » adapté à chaque domaine d'activité (éducation, médecine, agriculture, économie...).

Il faut saluer le fait que ce plaidoyer a permis de démontrer la capacité de la société civile à appréhender les enjeux du numérique et identifier les moyens à mettre en oeuvre pour qu'il soit un véritable catalyseur du progrès social et du développement d'une économie durable. Nous restons convaincus qu'en favorisant l'accès à l'information, en facilitant la collaboration et en amplifiant les partenariats, pourront émerger des initiatives numériques aptes et résilientes permettant d'affronter les enjeux d'un monde incertain et plein de nouveaux défis.

Pour que cette vision devienne réalité, il est impératif que les politiques et les projets numériques soient conçus et mis en oeuvre de manière inclusive, équitable et responsable. Cela nécessite un engagement actif de la part des gouvernements, des organisations de la société civile, du secteur privé et de la communauté internationale pour

promouvoir le développement durable. Le présent projet de plaidoyer se veut donc une contribution à cette démarche collective à travers l'analyse des défis rencontrés et des recommandations formulées, nous aspirons à stimuler le dialogue et l'action en faveur d'un cadre politique et réglementaire propice au développement numérique inclusif et équitable.

Nous espérons que ce plaidoyer inspirera les décideurs, les acteurs de la société civile et les citoyens à s'engager résolument dans la construction d'un avenir numérique meilleur pour tous.

Bravos à tous ceux qui ont contribué à produire un tel plaidoyer riche en enseignements.

Dr. Nabil Mohamed Ahmed

MOT DE L'AMBASSADRICE



MME Sylvie TABESSE

Ambassadrice de l'Union européenne



Dans un monde où le numérique est devenu essentiel pour le développement social, économique et culturel, il est crucial de renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) à Djibouti. Ainsi ce rapport s'inscrit dans le cadre de la politique numérique de l'Union européenne (UE) à travers l'initiative Global Gateway, visant à promouvoir un environnement numérique inclusif et durable. Notre objectif est de présenter des recommandations concrètes pour intégrer efficacement le numérique au sein des OSC, afin de maximiser leur impact et leur efficacité.

L'initiative a débuté en mars 2023 et s'est prolongée jusqu'en juin 2024, réunissant plus que 200 participants, principalement des représentants de la société civile djiboutienne, des administrations et des experts. Ces travaux ont été rendus possibles grâce au financement de l'UE dans le cadre du Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC). La coordination a été assurée par l'ONG Bender Djedid et Initiatives Climat, mobilisant un réseau de correspondants en Afrique francophone pour enrichir les échanges.

Le processus a été structuré autour de trois principes fondamentaux : partir des besoins réels des OSC avant d'aborder les solutions numériques, formuler des recommandations pratiques et facilement compréhensibles, et s'aligner avec le programme « Vision Djibouti 2035 », notamment en ce qui concerne la réforme du cadre juridique des associations et le développement numérique.

La mobilisation de la société civile a été un élément clé du projet. Les OSC ont joué un rôle central dans l'identification des défis et la formulation des solutions. Le groupe de travail a mis en avant l'importance du numérique pour améliorer l'organisation interne de ces organisations, leur transparence et leur visibilité, favorisant ainsi une meilleure coordination avec les autorités et les bailleurs de fonds.

Parmi les recommandations clés, nous retiendrons le développement d'une plateforme multi-services, nommée E-Citoyenne Djibouti, visant entre autre à offrir des outils numériques gratuits et adaptés aux besoins des OSC. Mais également la création d'Espaces Publics Numériques Citoyens, répartis dans les six régions de Djibouti. Ces espaces seront équipés de salles de

réunion, de matériel informatique et de connexions haut débit, et seront encadrés par des animateurs formés pour accompagner la société civile djiboutienne dans sa transformation numérique.

Ce rapport plaide pour une approche globale et intégrée du numérique pour les OSC de Djibouti. En alignant les recommandations avec les objectifs du programme « Vision Djibouti 2035 », nous visons à créer un environnement où le numérique peut véritablement transformer la société civile et contribuer au développement durable du pays. Nous appelons les autorités et les bailleurs de fonds à soutenir cette initiative ambitieuse et à garantir les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre réussie. Ensemble, nous pouvons construire un avenir numérique inclusif et prospère pour Djibouti.

Un grand merci à Bender Djedid qui a permis qu'un cadre de concertation entre société civile, gouvernement djiboutien et bailleurs soit créé. Mes remerciements vont également au gouvernement qui nous permet de soutenir cette belle dynamique.

Mme Sylvie Tabesse

01

INTRODUCTION OBJECTIFS ET DÉMARCHE

RÉUSSIR À MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'engagement a été tenu : entre mars 2023 et juin 2024, un Groupe de travail¹ (GDT), de 201 participants, composé pour l'essentiel de représentants de la société civile de Djibouti (120), ainsi que d'administrations et d'experts, a oeuvré à la réalisation de ce Plaidoyer.

Les travaux du GTD ont été réalisés grâce au financement de l'Union européenne, dans le cadre d'un programme qui vise à renforcer les capacités de la société civile (Programme d'Appui à la Société civile - PASOC).

Ce projet a été porté par l'organisation Bender Djedid², ONG reconnue par la société civile et les autorités de Djibouti pour son engagement humanitaire historique. Par ailleurs, l'organisation Initiatives Climat³, codemandeur du projet, a mobilisé son réseau de correspondants présents dans de nombreux pays d'Afrique francophone, pour intervenir à distance dans les réunions et enrichir les échanges.

Les dix réunions du Groupe de travail, réparties sur la durée du projet, ont été structurées à partir de trois principes définis dès le départ avec les participants :

1. Partir des besoins et des problèmes de la société civile avant de raisonner solutions numériques ;
2. Pour être bien comprises, les recommandations finales devront être le plus opérationnelles possible ;
3. Pour être efficaces, les recommandations devront prendre en compte les opportunités offertes par le Programme gouvernemental Djibouti 2035, notamment ses volets relatifs à la réforme du cadre juridique des associations et à l'ambition du développement numérique à cet horizon.

¹ Voir en annexe la liste des organisations et des membres participant au Groupe de travail.

² Voir en annexe la présentation de l'ONG Bender Djedid.

³ Voir en annexe la présentation du Réseau Initiatives Climat.

PARTIR DES BESOINS RÉELS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Dès le départ, le Groupe de travail a pris conscience que l'apport du numérique se distinguait clairement des autres outils par l'importance de ses impacts et de ses interdépendances avec les modes d'organisation.

Aussi, la construction du plaidoyer ne devait pas commencer par le choix d'outils et de solutions techniques, ni même chercher à transposer, sans réflexion préalable, des expériences venant d'ailleurs.

Les OSC du Groupe de travail se sont donc d'abord interrogées sur leurs difficultés d'organisation : pour atteindre leurs objectifs, pour conduire leurs projets et pour développer des partenariats entre elles d'une part, et avec les autorités et les bailleurs de fonds, d'autre part.

Ce n'est que dans un second temps qu'elles ont réfléchi aux services et aux solutions numériques nécessaires pour accompagner leurs mutations.

Quelle méthode pour arriver à la construction des recommandations ?

Trois réunions ont été structurées autour de thématiques liées au fonctionnement des OSC et à leurs coopérations :

- Quels sont les besoins de formation au numérique pour vos OSC ?
- Comment le numérique peut-il faciliter le développement de vos OSC et de ses projets ?
- Comment le numérique peut-il faciliter les coopérations entre les OSC, les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds ?

Trois autres réunions sur des thématiques liées à des domaines d'intervention des OSC :

- Éducation et formation ;
- Développement d'activités économiques et de l'entrepreneuriat ;
- Santé et bien-être.

Six réunions ont permis d'aller à la rencontre des OSC dans les régions d'Ali Sabieh, de Dikhil (2), de Tadjourah, d'Obock et d'Arta.

Enfin, quatre réunions ont été consacrées au lancement du projet, à la présentation d'un bilan intermédiaire aux autorités, à la validation du Plaidoyer et à sa restitution finale.

Chacune des réunions thématiques s'est déroulée en trois temps

- Temps 1 : Expression spontanée des besoins et des problèmes des OSC et de leurs membres en lien avec la thématique traitée (hors besoins liés au numérique) ;
- Temps 2 : Échanges sur les outils et solutions numériques déjà utilisés ou connus par des OSC qui pourraient apporter des réponses aux besoins exprimés ;
- Temps 3 : Compte tenu du faible niveau de culture numérique reconnu par un grand nombre d'OSC, il leur était évidemment impossible de recommander un service dont elles ignoraient l'existence.

C'est pourquoi, cette partie de réunion était consacrée à la présentation de solutions numériques par des experts ou bien d'expériences d'usages du numérique en pratique dans d'autres pays africains.

Ces présentations étaient suivies d'échanges pour en évaluer la pertinence perçue et le cas échéant leur transférabilité.

Un processus de validation itératif des recommandations

Chaque réunion débutait par la présentation des recommandations issues de la précédente réunion, suivie d'une validation par l'assemblée.

Une dernière réunion a été consacrée à une présentation complète des recommandations, accompagnée d'un vote formalisé sur le niveau d'adhésion des OSC à chacune d'entre elles⁴.

CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Même si la plupart des programmes d'aide au développement des bailleurs de fonds s'appuient sur des analyses préalables rigoureuses sur le contexte et les problématiques à résoudre, ils ne produisent pas toujours les effets et les retours sur investissements escomptés.

Une des raisons incriminées par les OSC porte sur la conception trop administrative et "top-down" des cahiers des charges de ces programmes.

Cette crainte, partagée dès le départ par le Groupe de travail, a conduit ses membres à demander aux experts qui les ont accompagnés durant ce projet de les aider à formaliser de manière plus opérationnelle leurs recommandations, voire d'ajouter ponctuellement un avis d'expert (non produit par les OSC) quand celui-ci est nécessaire pour consolider certaines de leurs recommandations⁵.

⁴ Voir en annexe : Synthèse du niveau d'adhésion des OSC aux recommandations.

⁵ Voir "Avis d'expert en appui du bloc de recommandation R1".

S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE DE DJIBOUTI 2035 AVEC UN VERITABLE PLAN NUMERIQUE "E-CITOYEN"

Le Groupe de travail a compris dès le départ que ses recommandations pourraient apporter une contribution importante à la réussite d'au moins deux des ambitions de Djibouti 2035 :

- Pour développer une culture numérique indispensable au sein des populations, les OSC formées au numérique peuvent être des vecteurs incontournables, au même titre que l'école et les entreprises. A titre d'exemple : sensibiliser et faciliter l'adoption des démarches d'e-administration auprès de leurs membres ;
- Le développement de l'usage du numérique par les OSC ne peut que favoriser une meilleure organisation interne, une plus grande transparence et visibilité des OSC et donc une adéquation avec les objectifs souhaités par les autorités pour le monde associatif.

Les convergences entre les recommandations de ce plaidoyer qui composent en définitive un véritable Programme Numérique Citoyen (ou Programme E-Citoyen) et le Plan gouvernemental Djibouti 2035, semblent présenter un intérêt tout particulier pour mobiliser des soutiens auprès des bailleurs de fonds.

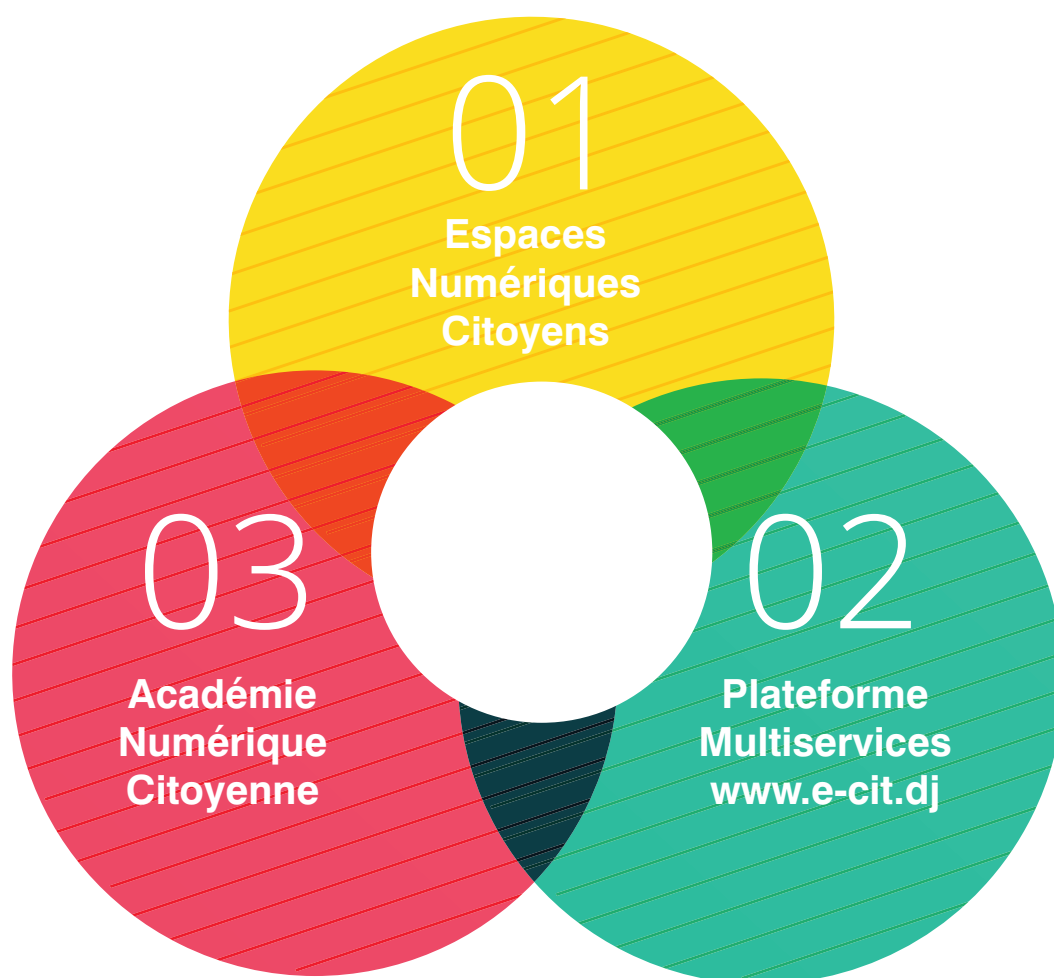
Le présent document du Plaidoyer est structuré en deux parties :

1. L'Essentiel des recommandations : pour comprendre l'essentiel des recommandations préconisées ;
2. Les fondements du Plaidoyer : pour découvrir les problématiques et les besoins des organisations de la société civile.

02

L'ESSENTIEL DES RECOMMANDATIONS

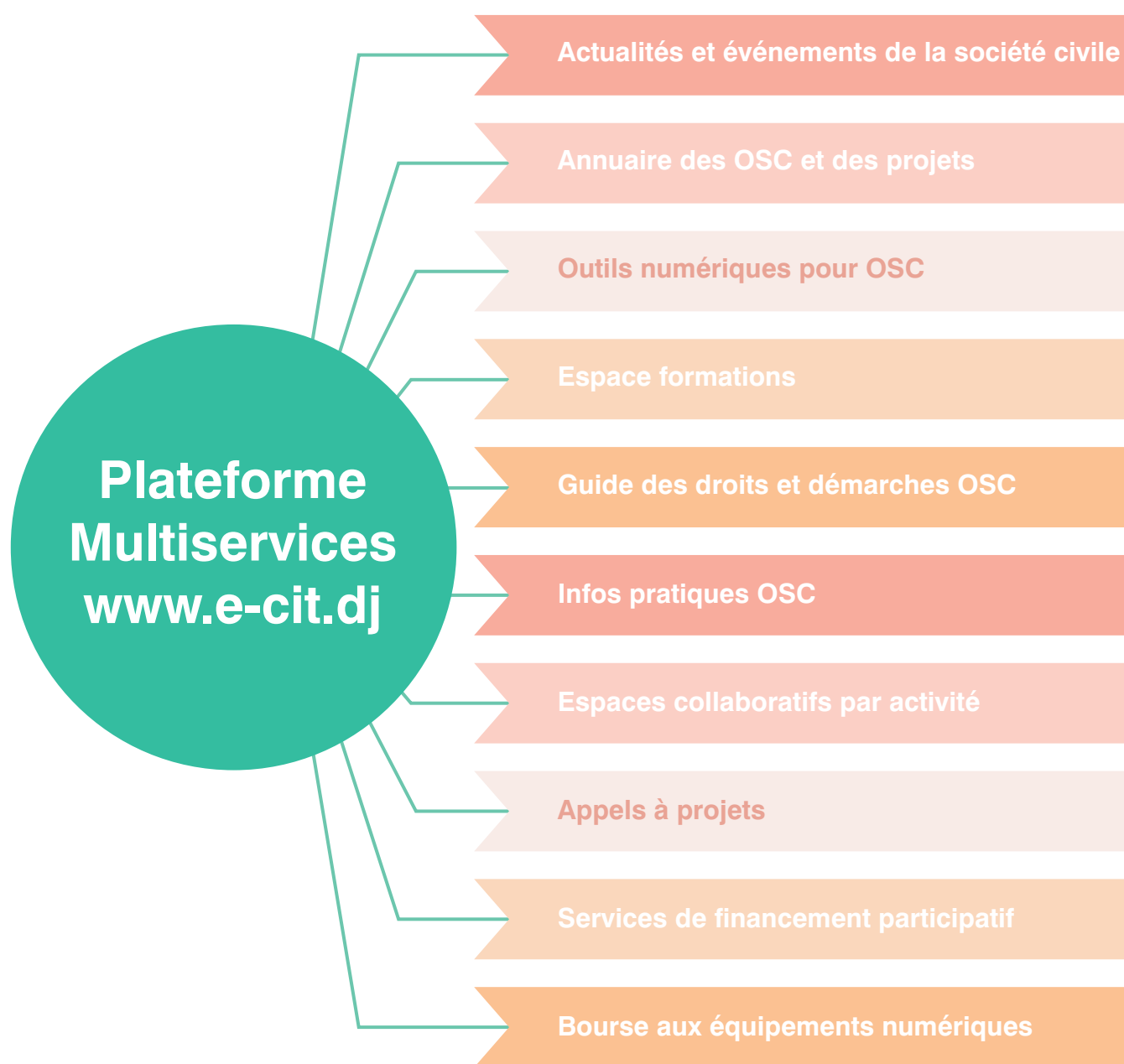
LES 3 PILIERS DU PROGRAMME ET DISPOSITIF E-CITOYEN



Remarque : la numérotation des recommandations (R) permet de trouver les correspondances entre les besoins et les problématiques auxquels ces recommandations répondent ; celles-ci sont présentées dans la partie "Les Fondements du Plaidoyer".

R1. DÉVELOPPER UNE PLATEFORME MULTISERVICES POUR LES OSC

Cette plateforme est à la fois une vitrine exposant au grand public le dynamisme de la société civile de Djibouti et un "hub" de services réservé aux OSC pour les accompagner à chaque étape de leur développement et de leurs projets.



R1.1 - OBJECTIFS D'UNE PLATEFORME E-CITOYENNE DJIBOUTI (E-CIT.DJ)

Cette plateforme répond aux objectifs suivants :

- Rendre plus visible la dynamique de la société civile de Djibouti dans son ensemble ;
- Contribuer à la qualité de gestion et d'administration des OSC : traçabilité des décisions, des budgets et des actions ;
- Bénéficier d'outils numériques gratuits adaptés aux besoins ;
- Mieux identifier les OSC et leurs projets pour faciliter les coopérations entre les OSC, mais aussi permettre aux autorités et aux bailleurs de fonds de mieux mobiliser la société civile pour mettre en oeuvre leurs programmes ;
- Accéder plus facilement aux informations utiles, fiables et actualisées ;
- Faciliter le financement des projets ;
- Administrer le réseau des Espaces publics Numériques Citoyens (Recommandation R2).

R1.2 - SERVICES DE LA PLATEFORME

Liste des principaux services proposés par la Plate-forme E-cit.dj

Ces services sont pour l'essentiel accessibles au grand public et donc à l'ensemble des OSC, d'autres sont réservés aux OSC qui s'engagent pour être référencées (voir R1.3 - Principe du "gagnant-gagnant").

R1.2A - Informations pratiques pour gérer son OSC

Obligations légales, conseils en organisation, documents types à télécharger, témoignages de pratiques exemplaires d'OSC...

A noter qu'une partie de ces informations pourrait être produite en collaboration avec le Ministère de l'intérieur.

R1.2B - Actualités et calendrier des événements

En publiant leurs initiatives, les OSC améliorent leur visibilité auprès de la population, des autorités et des bailleurs de fonds pour recueillir des soutiens autour de leurs actions.

Elles renforcent également leurs connaissances réciproques pour de nouvelles opportunités d'échanges et de coopération, notamment avec les OSC les plus isolées.

Des publications sont proposées par les OSC elles-mêmes et par leurs partenaires.

Pour élargir l'audience des actualités les plus importantes, un partenariat avec la presse permet une multidiffusion de ces informations.

R1.2C - Annuaire qualifié des OSC et de leurs projets

Cet annuaire permet d'identifier les OSC et leurs projets, par thématique et par zone géographique. Chaque fiche d'OSC et de projet, est accompagnée des coordonnées des personnes responsables à contacter.

Les difficultés pour alimenter et maintenir un annuaire actualisé et fiable sont connues. Aussi, est-il proposé d'instaurer un système "gagnant-gagnant" pour mieux garantir l'actualisation de ces données par les OSC (voir R1.3 - Principe du "gagnant-gagnant").

R1.2D - Espace formation

Un espace formation rassemble des cours sous la forme de vidéos, de documents téléchargeables et de liens vers une sélection de formations gratuites.

Ce catalogue comprend des formations transversales au numérique (culture numérique, utilisation des outils numériques les plus courants...), à la gestion d'une association, à la méthodologie de projet, ainsi que des formations thématiques qui visent à renforcer les capacités d'agir des OSC dans leurs domaines d'activités spécifiques.

R1.2E - Boîte à outils et solutions numériques

Un espace présente une sélection de solutions numériques gratuites adaptées aux besoins des OSC, aux contraintes de leur environnement technique et aux exigences légales et de sécurité.

Cette liste d'outils est classée par catégorie d'usages, chaque outil est accompagné de fiches descriptives et de guides utilisateurs.

Les OSC trouvent des formations correspondantes en ligne sur la plateforme E-cit.dj ou en présentiel dans l'ENC de leur territoire (voir R2.).

R1.2F - Espace de partage de connaissances

Cet espace, structuré sous la forme de forums thématiques "questions réponses", permet de faire appel aux connaissances des autres OSC ou d'experts pour répondre à des questions posées par une OSC.

Les échanges sont indexés sous la forme d'une base de connaissances pour permettre la recherche de solutions déjà traitées dans des échanges archivés.

Ces échanges sont supervisés par l'animateur chargé de l'administration de la plateforme.

R1.2G - Publication des appels à projets

Un espace permet de présenter une liste actualisée des appels à projets, appels à candidature et appels à manifestation d'intention de projets (AMI) provenant des bailleurs de fonds ou des autorités.

R1.2H - Bourse aux équipements informatiques

Un espace permet de publier les opérations de mise à disposition de matériels informatiques par les entreprises et les administrations à destination des OSC (voir R3.3 - Bourse aux équipements informatiques).

A noter que cette bourse aux équipements pourrait être étendue à d'autres types de matériels tels que les matériels de bureau notamment.

R1.2I - Espace de gestion collaborative de projets

Cet espace regroupe une boîte à outils collaboratifs, à télécharger ou disponibles en ligne, qui comprend notamment des guides méthodologiques et des formations en ligne utiles à une gestion rigoureuse des projets en mode collaboratif.

R1.2J - Espace de stockage privé pour chaque OSC

Pour renforcer la qualité de gestion et le respect des obligations légales des associations - traçabilité des décisions, des budgets et des actions - chaque OSC référencée⁶ peut disposer d'un espace de stockage sécurisé pour déposer ses documents et gérer les droits d'accès des membres qu'elle souhaite autoriser. Cet espace répond aux normes de sécurité et de protection des données personnelles définies dans le Code du Numérique de la République de Djibouti.

Réversibilité : l'OSC qui aura déposé ses documents dans son espace privé devra pouvoir à tout moment récupérer l'ensemble de ses données, à son initiative ou par obligation notifiée par le gestionnaire de la plateforme (suite à la perte de son référencement par exemple).

R1.2K - Service de financement participatif (crowdfunding)

Un espace présente aux OSC une liste de plateformes de crowdfunding de confiance qui permettent de présenter leurs projets et de solliciter des financements auprès de donateurs.

⁶ OSC qui mettent à jour, au moins une fois par an, les informations qui les concernent dans l'annuaire de référence des associations (voir R2.2 - Annuaire qualifié des OSC et de leurs projets).

La liste des plateformes est assortie de conseils pour choisir la plateforme la plus adaptée au type de projet présenté, notamment pour tenir compte de l'affinité entre le type de projet et les donateurs ciblés par chaque plateforme (éducation, climat, humanitaire...).

Cette présentation est assortie de conseils pour préparer, publier et gérer sa campagne de collecte de fonds.

R1.3 - PRINCIPE DU “GAGNANT-GAGNANT”

La qualité des informations et des services proposés dans de telles plateformes dépend en partie de la réelle implication de ses utilisateurs. Celle-ci est rarement spontanée et a besoin d'être encouragée, voire contrainte.

Aussi, est-il proposé d'instaurer un système "gagnant-gagnant" qui réserve l'accès aux services à forte valeur ajoutée de la plateforme aux associations dont le compte est "référéncé"; c'est-à-dire aux OSC qui actualisent régulièrement (au moins une fois par an) l'essentiel des informations qui les concernent, par exemple la fiche annuaire accompagnée des fiches projets de l'OSC.

Pour simplifier la gestion de ce principe, la plateforme dispose d'un système de relances automatiques à répétition pour rappeler l'invitation à actualiser chaque année ses informations.

C'est ainsi que, pour être incitatif, les services suivants pourraient être réservés aux associations référencées : espace de partage de connaissances, publication des appels à projets, bourse aux équipements informatiques, espace de stockage privé...

R1.4 - GESTION ET ANIMATION DE CETTE PLATEFORME

Les moyens humains nécessaires pour garantir la qualité de services d'une telle plateforme sont souvent sous-estimés au regard du coût, souvent élevé, de la conception de la Plateforme.

C'est pourquoi, il est proposé que l'équipe chargée de cette plateforme comprenne :

- Une équipe éditoriale de web rédacteurs pour assurer la production et la mise en ligne d'une partie des contenus et la supervision des contenus proposés par les OSC avant leur publication ;
- Un administrateur technique pour assurer le bon fonctionnement des services et l'administration de la plateforme (maintenance de premier niveau).

Cette équipe pourrait être complétée par des prestations externes ponctuelles, telle la rédaction de certains articles par des journalistes de la presse djiboutienne.

Un système automatisé d'invitation à l'évaluation des contenus par les utilisateurs permet d'améliorer en continu la pertinence des choix éditoriaux.

Regard d'expert

Cette plate-forme multiservices doit être exemplaire tant pour son niveau de services et son adéquation avec les besoins exprimés, que par sa fiabilité et ses performances techniques.

Il s'agit d'un investissement important et d'un projet informatique complexe qui nécessite tout au long de son développement, puis de son exploitation, la mobilisation de spécialistes de haut niveau dont l'indispensable coordination ne peut être garantie qu'au sein d'équipes de sociétés informatiques expérimentées.

Le présent projet de Plaidoyer offre un environnement exceptionnellement favorable pour atteindre l'ambition d'une telle Plateforme :

- La mobilisation de membres de la société civile prescripteurs qui ont déjà bénéficié de la sensibilisation nécessaire pour contribuer efficacement à la phase de définition des services et à la validation itérative des fonctionnalités des services développés ;
- Le soutien des pouvoirs publics qui se mobilisent pour faire du numérique un atout de développement de leur territoire ;
- Le réseau des Espaces publics Numériques Citoyens, préconisés dans ce plaidoyer, indispensables pour garantir la promotion, la formation et l'accompagnement des OSC à l'utilisation de cette plateforme.

Compte tenu de l'absence d'une telle plateforme dans d'autres pays africains, un tel investissement ferait de Djibouti une référence dans ce domaine ; investissement qui pourrait ensuite être répliqué à moindres coûts dans ces pays.

Principales conditions de réussite

Un pilotage capable de garantir à la fois une implication des OSC tout au long du projet et une supervision d'un projet informatique complexe :

- Une phase de conception basée sur des méthodes de design de services réalisée avec les membres des OSC ayant participé au Plaidoyer (cahier des charges fonctionnel).
- Les budgets alloués à cette "conception fonctionnelle" - sur laquelle repose pourtant en grande partie l'adoption future des services par les utilisateurs (ergonomie, usabilité) - sont souvent sous-estimés.

Cette phase du projet est d'autant plus importante pour des services en ligne qui s'adressent à des publics peu familiarisés avec le numérique. A ce titre, le pilotage de cette partie de projet doit exclure toute approche technicienne : la réponse aux besoins et l'ergonomie doit, dans un premier temps, prévaloir sur les solutions techniques ;

- Un cahier des charges technique qui sélectionne des solutions informatiques robustes, avec des composants de logiciels libres d'avenir et compatibles avec les référentiels d'interopérabilité, de sécurité et de protection des données élaborés par les pouvoirs publics ;
- Une phase de développement basée sur des méthodes agiles qui permettent de phaser une mise en ligne progressive des services, évitent "un effet tunnel" démobilisateur et facilitent un recettage efficient ;
- Des développements informatiques qui prennent en compte l'efficacité énergétique et l'impact environnemental dès les premières étapes de conception (Green Coding) ;
- Une qualité de codage vérifiée par une expertise extérieure afin de garantir, dans le cadre de licences open-source, la reprise des développements par n'importe quelle société informatique ayant le niveau de compétences requis ;
- Des conditions d'hébergement et de maintenance (corrective, adaptative et évolutive) de haut niveau pour garantir la qualité, la pérennité et l'évolution possible des services.

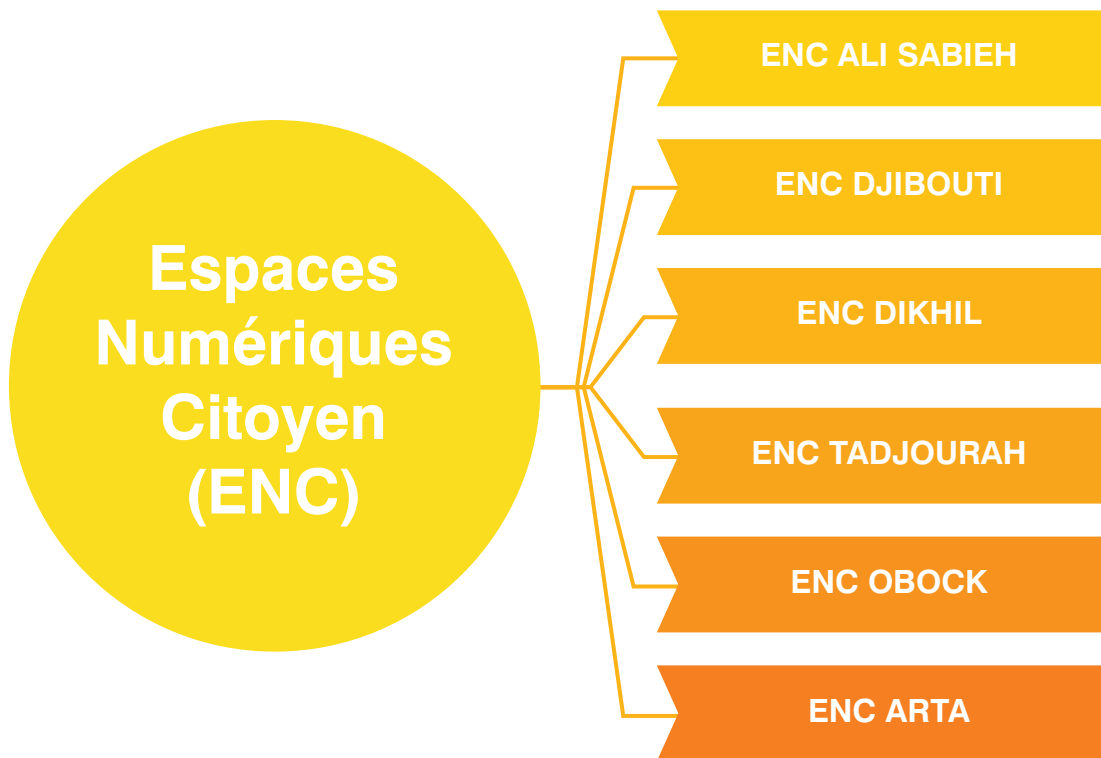
Les retours d'expérience sur de tels projets montrent, là encore, que les budgets alloués à la maintenance de telles plateformes sont souvent sous-estimés et plus difficiles à obtenir que ceux consacrés à l'investissement initial ; alors que ces postes de dépenses sont indispensables pour garantir la qualité, la sécurité et la pérennité des services en ligne proposés.

R2. CRÉER DES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES CITOYENS

R2.1 - CRÉATION D'UN RESEAU DE 6 ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES CITOYENS (ENC)

Il est recommandé de créer, dans chacune des cinq régions du pays et à Djibouti ville, des Espaces publics Numériques Citoyens destinés aux OSC et à leurs publics. Ces espaces publics sécurisés sont dotés d'une salle de réunion, d'équipements informatiques complets, d'un système de visioconférence et d'une connexion à très haut débit.

Ces ENC sont encadrés par des animateurs formés pour accompagner les OSC dans leur appropriation du numérique et des solutions adaptées au développement de leurs activités.



- Formation en présentiel
- Accompagnement personnalisé

- Visioconférences
- Utilisation en libre-service

R2.2 - OBJECTIFS ET SERVICES DES ENC

R2.21 - Une réponse aux besoins numériques de base

Concernant le numérique, les premiers besoins exprimés par les OSC sont :

- Pouvoir disposer d'équipements informatiques connectés au haut débit ;
- Acquérir une culture numérique de base ;
- Savoir utiliser des outils numériques adaptés pour accompagner de meilleures pratiques :
 - Gestion et administration de son OSC, gestion de projet, coopération avec les autres OSC, les partenaires et les autorités ;
 - Développement des services rendus par les OSC à leurs publics, dans leurs domaines d'intervention : social, éducation, économie, santé, environnement, aide alimentaire...
- Renforcer et partager ses connaissances et son expertise avec les autres OSC et des experts.

R2.22 - Principaux services dispensés dans chaque ENC

Offre de formations en présentiel avec l'animateur, à distance via des séances en visioconférence ou des cours en ligne :

- Accompagnement personnalisé de chaque OSC par l'animateur pour organiser son espace de travail numérique privé (voir Recommandation R1.2J) ;
- Utilisation en libre-service des postes informatiques pour des activités de gestion et d'administration de son OSC : travaux bureautiques et de gestion administrative et financière, activités de communication...
- Organisation de réunions en visioconférences entre OSC et leurs partenaires pour partager les expertises ou piloter des projets communs ;
- Diffusion de programmes en visioconférences sur l'ensemble des ENC pour renforcer l'information des OSC grâce à l'intervention d'experts, d'autorités ou de bailleurs de fonds. Ces programmes sont proposés par l'Académie numérique citoyen (voir Recommandation R5).

R2.23 - Services complémentaires destinés à d'autres publics

Pour optimiser au maximum les investissements, l'accès aux ENC pourra être occasionnellement étendu à d'autres usages d'intérêt général fixés par le comité de pilotage du projet. Exemple : répondre à des demandes de formation par les Conseils régionaux ou par des personnels de santé.

R2.3 - IMPLANTATION DES ENC

R2.3.1 - Les critères d'implantation

- L'ENC doit pouvoir bénéficier d'une salle pouvant accueillir au minimum une trentaine de personnes, très sécurisée et climatisée, disponible à plein temps, équipée d'une connexion à très haut débit et d'une installation électrique compatible avec des équipements et des réseaux informatiques ;
- Chaque ENC doit être facilement accessible, tant par la pertinence de son implantation sur son territoire que par la configuration de ces locaux pour accueillir des personnes en situation de handicap ;
- Enfin, la vocation du bâtiment dans lequel est implanté l'ENC doit être compatible avec les missions d'intérêt général de l'Espace et ne pas être spécialisé (jeunes, entreprises...) pour permettre l'accueil de publics divers.

R2.3.2 - Concertation avec les Conseils régionaux

Compte tenu du maillage territorial préconisé, il est recommandé de rechercher un partenariat avec les Conseils régionaux pour choisir l'implantation des ENC, soit quand cela est possible pour une implantation dans leurs propres locaux, soit pour déterminer avec eux un emplacement de proximité alternatif.

Le souhait d'associer étroitement les Conseils régionaux à l'implantation des ENC se justifie pleinement par leur connaissance des OSC locales, des besoins de leur région et le souhait de mettre en cohérence les services de cet espace avec le développement du territoire dont ils ont la charge.

R2.3.3 - Implantation de l'ENC de Djibouti

Compte tenu du rôle de coordination du réseau des ENC que pourrait jouer l'ENC de Djibouti et du rôle que Bender Djedid peut avoir dans le portage du programme numérique préconisé, il est recommandé, par souci de cohérence, que l'ENC de Djibouti soit implanté au sein ou à proximité du siège de cette ONG.

R2.4 - ANIMATION DES ENC

Chaque ENC est placé sous la responsabilité opérationnelle d'un animateur salarié de l'organisme gestionnaire du dispositif. Cet animateur assure la gestion et l'animation quotidienne de son espace et il travaille en étroite collaboration avec les OSC qui composent le comité local d'animation de l'ENC⁷.

⁷ Voir Recommandation R6.1 - Gouvernance exemplaire.

A cette fin, il bénéficie de plusieurs dispositions prévues dans le programme :

- Un dispositif de formation initiale et continue ;
- Un ensemble de ressources pédagogiques, d'outils et de services numériques nécessaires à sa mission ;
- D'un travail en réseau avec l'ensemble des animateurs, coordonné par un animateur coordinateur rattaché à l'ENC de Djibouti ;
- D'une programmation d'événements conçue et mise en oeuvre au niveau du Réseau des ENC : visioconférences de formation, interventions d'experts...
- D'une équipe d'animateurs remplaçants pour assurer la continuité du service pendant les périodes d'absence ;
- D'un support technique de 2ème et 3ème niveau pour résoudre les problèmes que l'animateur ne peut résoudre par lui-même ;
- D'un équipement informatique dédié pour administrer de manière sécurisée l'ensemble des postes de travail de l'EPN et le suivi des utilisateurs.

R3. OFFRIR DE MEILLEURES CONDITIONS TECHNIQUES D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

L'importance du rôle des OSC dans la solidarité, l'éducation et le développement de Djibouti justifie des mesures spécifiques de la part des pouvoirs publics pour répondre aux difficultés matérielles d'accès au numérique auxquelles les OSC sont confrontées.

Ces mesures doivent porter à la fois sur les possibilités d'accès au haut débit et des conditions tarifaires pour leurs forfaits d'accès à internet.

Par ailleurs, l'équipement informatique des OSC doit être amélioré, grâce notamment à un partenariat avec les grandes entreprises.

R3.1 - ACCÈS AU RÉSEAU HAUT DÉBIT VIA LES ENC

Malgré les efforts des pouvoirs publics, l'accès à un réseau internet à haut et très haut débit restera encore problématique pour un certain temps sur une partie des territoires de Djibouti.

Aussi, pour apporter une réponse à court et moyen termes à ce besoin, il est recommandé d'offrir aux OSC un accès au très haut débit via un équipement en fibre des espaces publics numériques citoyens (*voir R1.1 - Création d'un réseau de 6 Espaces publics Numériques Citoyens*).

L'installation de la fibre et les abonnements correspondants devrait faire l'objet de tarifs préférentiels dans le cadre d'un partenariat global avec Djibouti Télécom.

R3.2 - TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES FORFAITS MOBILES

Comme pour l'ensemble de la population, la plupart des membres des OSC accèdent à internet à partir de téléphones mobiles. Il est donc proposé que Djibouti Télécom intègre dans ses offres des forfaits à bas coûts pour les OSC qui sont en mesure de prouver l'effectivité de leurs activités.

Compte tenu du fait que l'inventaire des associations djiboutiennes reste encore imprécis à ce jour, il est nécessaire de trouver les conditions d'une relation de confiance avec Djibouti Télécom sur la base de critères qui permettent d'identifier simplement les ayants droits au bénéfice de ces tarifs.

Une des pistes à explorer pourrait être de s'appuyer sur l'annuaire des associations référencées dans la plateforme E-Cit.dji, celui-ci permettant de tenir à jour la liste des associations qui démontrent régulièrement la réalité de leurs activités.

R3.3 - BOURSE AUX ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Les grandes entreprises djiboutiennes sont amenées à remplacer régulièrement leur parc de matériel informatique à la fin de leur période d'amortissement comptable. Certaines d'entre elles se sont déclarées favorables à une cession de ces matériels aux associations qui en feraient la demande.

Pour concrétiser cette opportunité, il est recommandé de mettre en place un système de mise en relation entre cette offre et la demande des associations.

Un service en ligne permet aux entreprises de publier des appels à candidature quand elles disposent d'un lot de matériel à donner et aux OSC de candidater pour en être bénéficiaire.

De plus, il est recommandé de rechercher avec les entreprises donatrices des solutions qui permettent de vérifier et de reconditionner ces équipements afin de garantir leur bon fonctionnement avant de les attribuer.

R4. RENFORCER LES CAPACITÉS D'ACTION DES OSC

Afin de prendre en compte un des handicaps de la société civile djiboutienne, à savoir le manque de spécialité des OSC au profit de compétences très générales appliquées à leur territoire, il est recommandé d'intégrer dans le Programme Numérique Citoyen des moyens pour renforcer les capacités des OSC à agir en réseau autour de domaines d'activités précis.

Il n'a pas été possible d'étudier, dans le cadre de ce plaidoyer, tous les domaines d'activités des OSC. Aussi, trois domaines d'intervention ont été sélectionnés et explorés : l'éducation-formation, la santé et l'entrepreneuriat agricole.

R4.1 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'OSC

Il est proposé que la Plate-forme E-cit.dj intègre des espaces dédiés à chaque domaine d'activité des OSC.

Chacun de ces espaces :

1. Permet de connaître les OSC qui travaillent dans ce domaine ;
2. Propose des informations pratiques liées à la thématique (personnes ressources, informations légales, fiches projets, appels à projet...);
3. Favorise le travail en réseau des OSC dans ce domaine d'activités (forum d'échanges, espaces projets...).

R4.2 - SOUTIEN AUX ACTIVITÉS POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

R4.2.1 - Sensibilisation et primo formation des parents au numérique

La sensibilisation et la formation des parents au numérique en font des alliés des enseignants pour optimiser les apports du numérique dans l'éducation des enfants. De plus, cette découverte par les parents peut susciter leur envie d'utiliser les outils numériques pour s'autoformer.

Il est donc recommandé d'intégrer dans la programmation des activités des ENC des sessions de formation "Numérique et éducation" à destination des parents. Celles-ci seraient organisées par les OSC qui travaillent auprès de ces adultes, avec l'appui des animateurs.

Une attention particulière sera portée aux parents et éducateurs d'enfants handicapés pour les aider à utiliser les formations à distance de manière adaptée à leur environnement et à leurs capacités.

R4.2.2 - Développement de l'usage des Ressources Éducatives Libres (REL)

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle a défini, en collaboration avec l'UNESCO, sa stratégie pour la production et la diffusion de ressources éducatives libres⁸. Ces ressources sont une réelle opportunité pour le développement du numérique éducatif.

⁸ Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'apprentissage et d'enseignement publiés sous une licence ouverte qui autorise leur utilisation et leur redistribution gratuites.

Aussi est-il recommandé que les ENC s'appuient sur le CRIPEN⁹ et les enseignants de leur secteur pour faire découvrir ces ressources éducatives libres aux OSC qui travaillent dans le domaine de l'éducation. A leur tour, les OSC pourront en faire la promotion auprès des parents et des éducateurs et les utiliser dans leurs propres activités éducatives.

R4.2.3 - Éducation des jeunes à un numérique responsable

Pour compléter l'éducation au numérique dispensée par les enseignants, il est recommandé que les ENC s'appuient sur les OSC qui travaillent auprès des jeunes pour créer des clubs informatiques.

L'objectif pourra être double : pour les jeunes, être éduqués à un usage responsable du numérique et, pour les OSC, proposer une activité attractive favorisant l'intégration de nouveaux jeunes dans leurs actions éducatives.

R4.2.4 - École de la seconde chance contre l'analphabétisme

Pour contribuer à la lutte contre l'analphabétisme, il est proposé que les OSC qui travaillent dans ce domaine puissent organiser dans les ENC des formations en présentiel pour faire découvrir des applications numériques qui permettent d'acquérir des bases pour développer son autonomie de lecture.

Compte-tenu de la présence exclusive des téléphones portables dans la plupart des foyers, la sélection des outils numériques présentés sera en priorité adaptée à ces terminaux.

R4.2.5 - Forum des métiers pour les jeunes

Beaucoup de jeunes manquent d'informations fiables pour se préparer aux métiers de demain. Il est recommandé que les OSC qui travaillent dans le domaine de l'éducation puissent programmer, avec le réseau des ENC et des professionnels de l'orientation, des rendez-vous "Forums des métiers en ligne" à destination des jeunes et de leurs parents. Ces réunions en visioconférences permettront de découvrir des métiers grâce à des témoignages et des échanges avec des professionnels et des conseillers d'orientation.

R4.26 - Développement de l'autoformation

Là encore, les ENC s'appuient sur les OSC pour faire découvrir les opportunités offertes par le numérique pour l'autoformation des adultes : organisation de séances de découverte des plateformes de formation à distance, puis planification de créneaux horaires réservés au sein de l'ENC à des séances guidées d'autoformation.

9 CRIPEN - Centre de Recherche d'Information et de Production de l'Éducation Nationale.

R4.3 - SOUTIEN AUX ACTIVITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Remarque préalable : sur la question du numérique au service du développement économique qui couvre des activités et des types d'entreprise très différents, la réflexion du groupe de travail s'est focalisée sur les besoins et les apports du numérique en agroécologie.

Toutefois, les recommandations qui en résultent sont en partie transposables à d'autres secteurs économiques.

R4.3.1 - Formation des entrepreneurs agricoles

Pour mieux appréhender les perspectives de développement, améliorer les pratiques culturelles et la commercialisation des produits, il est préconisé de renforcer les compétences professionnelles des acteurs via l'organisation, dans les ENC, d'ateliers "Numérique et activités agricoles".

Ces ateliers permettent notamment de découvrir :

- Les ressources numériques qui permettent de s'autoformer sur le plan professionnel ;
- Des réseaux d'échanges entre agriculteurs autour de pratiques culturelles ;
- Les solutions numériques et les technologies qui peuvent améliorer les productions ;
- Les solutions et la méthode pour créer et gérer des circuits courts pour la commercialisation des produits et le paiement en ligne.

R4.3.2 - Développement des circuits courts

Pour encourager la production locale, notamment maraîchère, en améliorant ses débouchés, il est préconisé de créer un écosystème facilitant le développement de la commercialisation en circuits courts.

Cet écosystème comprendrait la formation, la sélection d'outils numériques adaptés aux contraintes techniques locales et qui permettent le regroupement des produits provenant de plusieurs producteurs, la commercialisation et le paiement.

Les organismes compétents pour construire cet écosystème pourront s'appuyer sur le réseau des ENC pour assurer la promotion de cet écosystème et la formation des agriculteurs.

R4.4 - SOUTIEN AUX ACTIONS DE SANTÉ

R4.4.1 - Formation des OSC aux actions de prévention

Il est recommandé d'offrir aux OSC qui concourent aux actions de prévention et de santé, de pouvoir actualiser régulièrement leurs connaissances au moyen de visioconférences animées par des professionnels de santé.

Ces rendez-vous pourraient être organisés dans les ENC, en relation avec l'Institut National de Santé Publique de Djibouti (INSPD) et les Centres Médicaux Hospitaliers (CMH) implantés dans chacune des régions.

R4.4.2 - Échanges plus efficaces entre OSC et professionnels de santé

Pour renforcer la mobilisation des OSC dans le domaine de la prévention de la santé, il est souhaité que les bulletins d'information de veille sanitaire produits régulièrement par l'INSPD soient plus largement et rapidement communiqués à l'ensemble des acteurs impliqués dans les actions de santé.

A cette fin, il est préconisé que cette diffusion soit réalisée en temps réel et en multicanal numérique (WhatsApp, emailing, site internet...) à partir d'une plateforme gérée par l'INSPD.

Par ailleurs, les OSC pourront échanger leurs connaissances (questions-réponses, projets...) sur l'espace thématique de la plateforme E-cit.dj consacrée à la santé.

Pour garantir la pertinence de certaines informations échangées, celles-ci pourraient être validées par des professionnels de santé en relation avec les CMH et l'INSPD.

R4.43 - Développement de la télémédecine

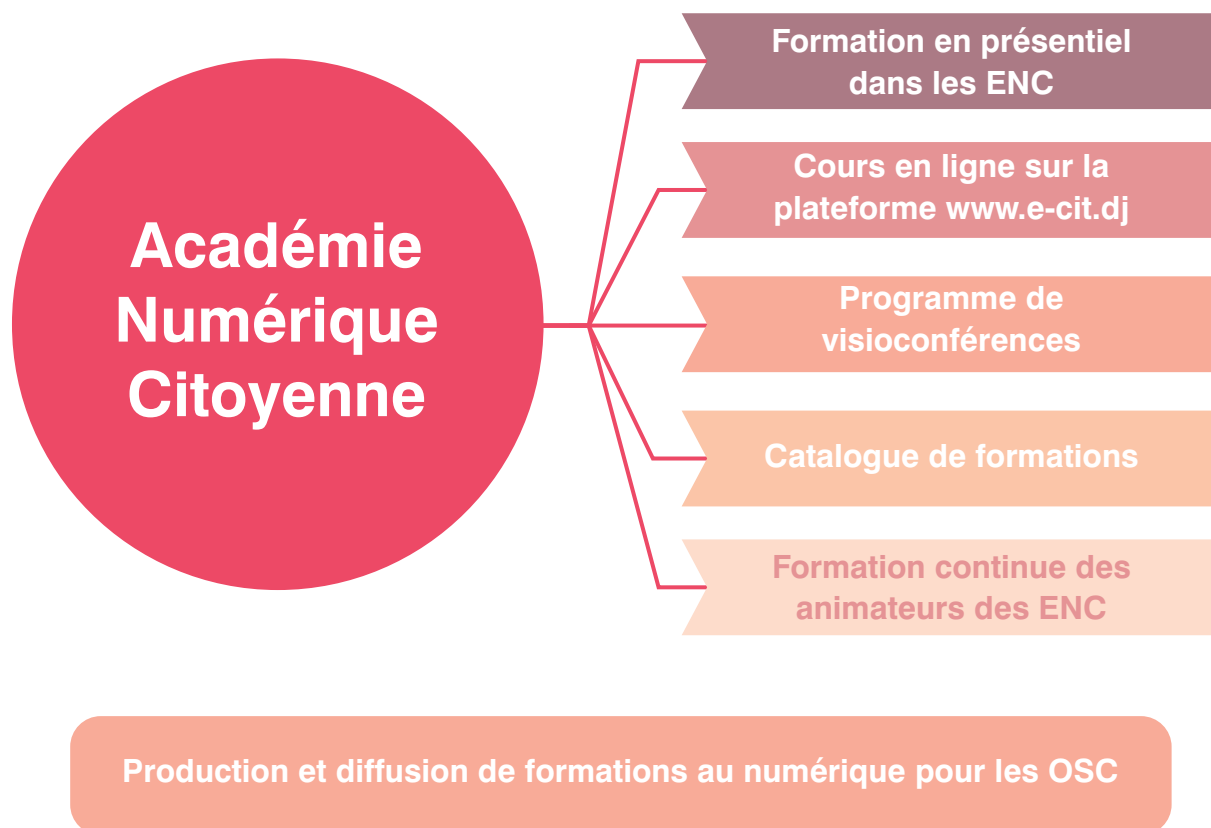
Comme les professionnels de santé, les OSC qui travaillent dans ce domaine constatent les inégalités d'accès aux médecins spécialistes pour les habitants des régions de l'intérieur du pays. Les OSC se sont donc interrogées sur les apports possibles de la télémédecine pour améliorer cette situation.

Tout en sachant que le développement de tels services est complexe et fait partie de la feuille de route du Ministre de la Santé, les OSC souhaitent pouvoir être impliquées dans les réflexions préalables pour porter, avec les professionnels de santé, les besoins des populations concernées et favoriser le déploiement des services qui nécessitent, comme les téléconsultations, leur adoption par les usagers.

R5. ACADÉMIE NUMÉRIQUE CITOYENNE

Chacune des recommandations déjà présentées comporte un volet "formation au numérique" dont il convient maintenant de préciser l'organisation spécifique sur laquelle il va s'appuyer.

Afin de rendre visible et marquer l'ambition de ce dispositif, il est proposé de le nommer "Académie numérique citoyenne" ou "Académie numérique de la société civile".



R5.1 - LA CONTRIBUTION DE L'ACADÉMIE

Ce dispositif doit être capable de produire en arrière-plan les services de formation au numérique dont a besoin la société civile.

Ces services, résumés dans le schéma, portent sur la production et la diffusion de ces formations avec les partenaires du dispositif :

- Conception multimodale des programmes et des supports de formation ;
- Sélection et qualification de formations en ligne déjà existantes adaptées aux besoins des OSC et contractualisation avec les organismes producteurs de ces formations ;
- Programmation et organisation de visioconférences de formation ou d'information diffusées dans les Espaces Numériques Citoyens et/ou sur la plateforme multi-services e-cit.dj ;
- Formation continue et animation du réseau des animateurs des Espaces Numériques Citoyens.

R5.2 - UN DISPOSITIF AVANT TOUT PARTENARIAL

Le dispositif ne repose pas sur la création d'un nouveau centre de formation mais sur la mobilisation et la coordination de ressources de partenaires :

- Monde de la formation : Université, Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat, autres organismes de formation (Djibouti, autres pays africains, France...) qui proposent des contenus de formations en ligne ;
- Pouvoirs publics : pour organiser des séances d'information-formation des OSC dans leurs domaines de compétence : Ministère chargé de l'Economie Numérique et de l'Innovation, Ministère de l'Intérieur et tout autre ministère qui ont un intérêt à communiquer vers les OSC et les mobiliser ;
- Bailleurs de fonds : notamment pour apporter aux OSC des informations préalables à des appels à projets et pour renforcer leurs capacités à y répondre.

R5.3 - PILOTAGE ET ANIMATION DE L'ACADÉMIE

Comité de pilotage

Composition du comité de pilotage chargé d'élaborer les programmes d'action et d'y affecter les moyens nécessaires :

- Organisme porteur du Programme Numérique Citoyen ;
- Organismes de formation partenaires ;
- Représentants des comités d'animation des ENC régionaux ;
- Représentants des animateurs des ENC ;
- Animateur responsable de l'Académie.

Animation de l'Académie

Elle est assurée par :

- Un responsable coordinateur du dispositif ;
- L'équipe des animateurs des ENC

R6. INSTAURER UNE GOUVERNANCE EXEMPLAIRE DU PROGRAMME NUMÉRIQUE CITOYEN

Il est important que les OSC soient à la base de la gouvernance du dispositif qui déploie leur Programme Numérique Citoyen. Aussi, dans chaque instance de gouvernance, les OSC sont majoritaires. L'implication des OSC s'organise aux niveaux régional et national.

Ce choix est à la fois légitime et nécessaire pour renforcer les habitudes de coopération entre les OSC et garantir une bonne adéquation entre les services offerts et leurs besoins.

Cette gouvernance doit être partenariale avec les acteurs qui contribuent à son financement et à sa mise en oeuvre : autorités, bailleurs de fonds et autres acteurs du développement de Djibouti.

R6.1 - COMITÉS DE PILOTAGE ET D'ANIMATION

Le Comité de pilotage

Décide des choix stratégiques, impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs et organise les évaluations régulières des actions menées.

Il est composé des représentants :

- Des OSC membres des comités d'animation régionaux ;
- Du gestionnaire porteur du projet ;
- Des ministères et des bailleurs de fonds partenaires ;
- Des acteurs qui contribuent de manière désintéressée à la réalisation du programme d'actions, tels que l'Université, CLE (Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat), Club des Jeunes Entrepreneurs Djiboutiens (CJED)...

Le Comité de suivi

Il assure le bon déroulement de la mise en oeuvre du projet, tant au niveau national qu'au niveau des ENC régionaux.

Il est composé de la direction de l'organisation porteuse du projet, des animateurs des ENC régionaux et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui accompagne le porteur du programme.

Les comités d'animation des ENC

Au sein de chaque ECN, les comités d'animation représentent les OSC utilisatrices de ses services.

Ils participent à la programmation et à l'organisation des activités de l'ENC et à leur promotion auprès des OSC du territoire.

R6.2 - PORTAGE DU PROGRAMME

Il est recommandé que l'ONG Bender Djedid assure le portage du dispositif chargé de mettre en oeuvre le Programme Numérique Citoyen et la responsabilité du pilotage de ce projet avec les partenaires.

Le choix de cette ONG s'explique pour les raisons suivantes :

- Son engagement historique et non partisan au service de la société civile djiboutienne ; engagement reconnu par un grand nombre d'OSC, les autorités de Djibouti et des bailleurs de fonds ;
- Sa capacité à mobiliser efficacement les OSC, comme en témoigne la production du présent plaidoyer, et à travailler en réseau ;
- Sa vision stratégique et non technicienne sur les enjeux du numérique au service de la société civile qui s'est traduite, il y a déjà plus de 10 ans, par la création et la gestion des premiers espaces publics numériques dans les régions, grâce à un appui financier de l'Union européenne ;
- Sa capacité à conduire de manière rigoureuse des programmes de développement d'envergure et à gérer du personnel.

R7. PRENDRE EN COMPTE LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES RECOMMANDATIONS

Sachant que les conditions de succès d'un tel programme peuvent être sous-estimées dans le cadrage des aides auxquelles il peut prétendre, le Groupe de travail a souhaité préciser celles qui lui paraissent les plus importantes .

R7.1 - INTÉGRALITÉ DU PROGRAMME, GLOBAL ET "BOTTOM-UP"

Les membres du Groupe de travail qui se sont investis dans cette réflexion ont pris le temps d'élaborer, avec les experts qui les accompagnaient, une proposition de programme détaillé et opérationnel, simple, adapté à leurs besoins et aux ambitions de développement du numérique par les autorités djiboutiennes.

Ils attendent en retour des autorités et des bailleurs de fonds que les soutiens financiers de ces derniers prennent en compte la globalité et la cohérence des recommandations et exploitent toutes leurs marges de manoeuvre pour que le cadre de leurs interventions ne dénature pas la cohérence de ces propositions "bottom-up".

Le Groupe de travail attend aussi que les bailleurs de fonds coordonnent entre eux leurs exigences pour proposer des modalités d'évaluation à la fois continue, efficiente et non chronophage.

R7.2 - ENGAGEMENT FINANCIER ALIGNÉ SUR L'AMBITION "DJIBOUTI 2035"

Plusieurs membres du Groupe de travail gardent en mémoire le programme européen de soutien à la création de trois Espaces Publics Numériques (EPN) en 2011 : malgré son succès évident - plus de 700 jeunes initiés au numérique dans 2 régions et à Djibouti - ce dispositif s'est terminé 18 mois après, sans qu'aucun relais financier conséquent n'ait pu être trouvé.

Sensibiliser, former les OSC au numérique, intégrer dans leurs pratiques des outils pour renforcer leur efficacité... tous ces objectifs, tous les changements attendus prendront du temps avant d'impacter fortement le coeur de la société civile djiboutienne.

Aussi, la demande d'adaptation des programmes de soutien à la réalisation des recommandations de ce plaidoyer porte en premier lieu sur la nécessaire pérennité des financements.

Convaincus de l'apport de leurs recommandations à la réalisation de l'ambition numérique du programme Djibouti 2035, les OSC demandent un alignement de la durée des financements de leur programme numérique avec cet objectif.

Les bailleurs de fonds pourront trouver également une opportunité à soutenir un programme global de développement du numérique pour la société civile adossé à une stratégie nationale d'innovation numérique.

R7.3 - PROLONGER SANS DÉLAI LA DYNAMIQUE DU PLAIDOYER

La dynamique enclenchée pour ce plaidoyer, avec 120 OSC et 274 participants à au moins une réunion du Groupe de travail désormais sensibilisés au numérique et engagés dans sa construction, est un capital précieux pour construire la suite du programme. Pourtant le risque est grand de voir cette mobilisation s'étioler rapidement si elle n'est pas entretenue.

Aussi, est-il recommandé de soutenir rapidement, dans le sillage de la présentation de ce plaidoyer, une phase qui permet de préparer la mise en place du dispositif défini dans ce plaidoyer.

Cette phase préparatoire permettrait de définir les cahiers des charges, les cadres contractuels avec les partenaires et les approches budgétaires nécessaires à l'exécution des recommandations. A titre d'exemples :

Pour les ENC

- Étude des localisations possibles et des aménagements ou de projets de construction ;
- Définition des équipements informatique et mobilier ;
- Évaluation précise des ressources humaines nécessaires ;
- Préparation des cadres de partenariats avec les Conseils régionaux, Djibouti Télécom et d'autres partenaires.

Préparation du dispositif de formation

Que ce soit pour les ENC ou les services en ligne délivrés sur la plateforme E-cit.dj, les formations seront produites dans le cadre du dispositif "Académie numérique citoyenne" qui permet de conjuguer les apports du numérique avec les spécificités des OSC.

- Définition des contenus de formation à produire ou existants à sélectionner, des guides utilisateurs ;
- Définition des programmes de formation des animateurs des ENC ;
- Cadre des partenariats avec l'université et d'autres partenaires de formation.

Cahiers des charges pour le développement de la Plateforme E-cit.dj

Compte tenu de l'ambition de cette plateforme, il est important de s'assurer d'une méthodologie propre aux projets informatiques complexes, de la conception des cahiers des charges aux étapes de recettage et des conditions d'infogérance applicative.

- Élaboration d'un cahier des charges fonctionnel construit avec des OSC, puis du cahier des charges technique ;
- Définition des compétences humaines nécessaires à l'animation de la plateforme et à son administration.

03 LES FONDEMENTS DU PLAIDOYER

Cette partie a pour but de donner un aperçu des échanges qui, au sein du Groupe de travail, ont fondé les recommandations présentées préalablement.

Cette présentation suit l'ordre des réunions thématiques qui ont structuré la réflexion du Groupe de travail pendant toute la durée d'élaboration du Plaidoyer.

Ces échanges ne prétendent pas rendre compte de manière exhaustive de la réalité des OSC, notamment le dynamisme et la qualité d'engagement humaniste de celles et ceux qui font vivre la société civile de Djibouti, mais de mettre l'accent sur les besoins et les faiblesses de ces organisations auxquelles le numérique peut apporter des solutions.

1. BESOIN D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE FAVORABLE

Ce que disent les contributeurs du Plaidoyer

”

“Quels que soient les réseaux - adsl, fibre, couverture mobile -, et malgré les efforts du Gouvernement et de Djibouti Télécom, les conditions techniques d'accès à internet (réseaux télécom et énergie) restent problématiques à Djibouti et encore plus préoccupantes au niveau des régions.”

“Il faut aussi noter que la fibre optique est inexistante dans les régions de l'intérieur et que la plupart des régions ne disposent pas de cybercafé. D'où la nécessité de créer des espaces publics d'accessibilité au numérique dans les régions...”

“Les tarifs d'accès aux réseaux internet sont extrêmement élevés, si on les compare avec ceux pratiqués dans les pays voisins... On sait par définition que tout est ce qui est gratuit pousse à l'abus. Par contre on peut demander à ce que les OSC puissent bénéficier d'un quota de consommation avec tarif réduit pour mener à bien leurs activités aux services des plus fragiles de leurs concitoyens. Car les associations ne travaillent pas pour leur plaisir mais pour aider leurs concitoyens ».

“Se pose aussi pour les OSC la question des équipements nécessaires pour avoir accès à internet (...) alors qu'il y a des organismes tels que Djibouti Telecom, le Port, les grandes entreprises qui ont beaucoup de matériels informatiques amortis et qui sont prêts à les donner. Encore faut-il qu'ils connaissent les besoins des OSC et que celles-ci soient informées des opportunités à saisir.”

EXTRAIT D'ANALYSE DE LA BANQUE MONDIALE

Extrait du Projet sur les fondations numériques de Djibouti - Mai 2021

"Les Djiboutiens ne tirent pas pleinement parti de la puissante infrastructure de câbles sous-marins et du centre de données du pays, étant donné que le secteur des TIC est marqué par une couverture incomplète du territoire, des prix relativement élevés et un service de piètre qualité.

Par conséquent, l'accès aux télécommunications et aux services internet dans le pays reste limité. Djibouti est en retard par rapport à la plupart de ses voisins et pairs en termes d'utilisation de l'Internet. En ce qui concerne l'Internet via le téléphone mobile, largement utilisé dans les pays en développement du monde entier comme substitut et complément aux solutions fixes, son taux de pénétration (pour 100 personnes) s'élevait à un niveau bas de 21,2 % en 2020 (Abonnements « uniques » à la large bande mobile pour 100 habitants, GSMA).

Étant donné que 78 % de la population djiboutienne est urbaine, il devrait, en théorie, être moins coûteux de couvrir la population djiboutienne avec un signal numérique. Pourtant, le pays est à la traîne par rapport à d'autres pays ayant des défis et coûts de déploiement plus importants, de sorte qu'il n'est pas encore parvenu à une couverture complète de l'ensemble de sa population urbaine par la technologie 3G, à plus forte raison par la 4G. La lenteur du développement du secteur des TIC a créé d'importantes fractures numériques, selon le niveau de revenu, l'emplacement géographique et le sexe (par exemple : une disparité entre les genres de 8,3 % en termes d'utilisation de l'internet influencée par la position socioéconomique et les niveaux d'instruction inférieurs des femmes, selon une enquête de la DISED, réalisée en 2018). Ces disparités compromettent le potentiel transformateur des services numériques, tout en excluant actuellement les plus vulnérables des avantages qui y sont liés."

CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES

La faiblesse des réseaux, les inégalités d'accès à internet en fonction de la localisation, les coûts prohibitifs des abonnements, le manque d'équipements et de ressources constituent de réels handicaps pour que les OSC fassent du numérique un levier du développement de leur organisation et de leurs activités.

Ces constats sont connus et largement partagés par les OSC, l'ensemble de la population, et bien sûr, par les autorités qui en sont conscientes et se mobilisent pour améliorer cette situation¹⁰.

10 Projet Fondations numériques Djibouti du Ministère de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications et de la Banque mondiale (volet infrastructures) et la Feuille de route pour la Transformation digitale de Djibouti du Ministère délégué de l'Economie Numérique et l'Innovation (volet contenus et services).

SOURCES DE PROGRÈS EXPLORÉES PAR LES OSC

► **Tarifs** : Compte-tenu du rôle d'intérêt général joué par les OSC, celles-ci devraient bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs forfaits mobiles (le smartphone étant leur outil privilégié d'accès à internet).

► **Accès au haut débit** : La mise en place d'Espaces publics Numériques Citoyens dédiés aux OSC pourrait leur offrir des points d'accès haut débit et ainsi avoir accès à de nombreux services nécessaires à leur développement.

► **Dotations en matériel** : Il faudrait faciliter la mise en relation entre les besoins des associations et les équipements informatiques d'occasion disponibles.

LES RECOMMANDATIONS QUI RÉPONDENT À CES PROBLÉMATIQUES

R3.1 - Accès au réseau haut débit via les ENC

R3.2 - Tarifs préférentiels pour les forfaits mobiles

R3.3 - Bourse aux équipements informatiques

2. BESOINS EN FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Ce que disent les OSC

”

"Dans nos OSC, à part quelques personnes formées dans un cadre professionnel, la plupart des membres se sont auto-formés. Leur culture et leur connaissance des outils numériques sont souvent très faibles, voire inexistantes"

"Les Espaces Publics Numériques (EPN) (projet financé par l'Union européenne) ont été une expérience très enrichissante mais, malheureusement faute de moyens, il n'a pas été possible de les pérenniser. Maintenant que les régions disposent de ressources grâce à la fiscalité locale, il faut installer de nouveaux EPN mais veiller à trouver le financement nécessaire pour qu'ils soient pérennes."

"L'attente que j'ai par rapport à ce projet c'est comment améliorer le volet présentiel pour accéder à une alphabétisation numérique." "La formation des OSC au numérique doit être accompagnée et se dérouler en présentiel (...) ; le succès des espaces publics numériques qui avaient été créés il y a 10 ans dans les régions de Dikhil et Tadjoura en sont la preuve. Il faudrait répliquer ces centres dans toutes les régions, en collaboration avec les Conseils régionaux."

”

"Le numérique ne peut être optimal dans ses résultats que s'il y a une bonne organisation au sein de l'OSC. S'il n'y a pas un bon fonctionnement, s'il n'y a pas de stratégie, les outils numériques ne servent à rien."

"Le numérique n'est pas une solution miracle pour réaliser un projet. Il est un outil essentiel mais, pour être efficace, il faut au préalable mettre en oeuvre au sein de l'OSC une organisation. Le numérique ne peut en aucun cas pallier la faiblesse interne des OSC."

"Il faut absolument que les OSC qui veulent faire des formations se donnent au préalable les moyens d'intégrer les changements nécessaires consécutifs à ces formations."

"L'outil numérique ne vient qu'appuyer une organisation interne bien à même de porter un projet. Il constitue une aide essentielle, nécessaire mais nullement suffisante."

"Au-delà de tous les outils (numériques) que l'on veut mettre en place, il faut d'abord trouver les ressources humaines au sein des OSC qui vont porter toutes ces innovations."

"Aujourd'hui le smartphone est présent dans tous les foyers. Tout le monde, tout le temps est "accroché" à son écran. Comment profiter pour que cet outil devienne un outil de formation ? (...) Il serait intéressant qu'une des recommandations prioritaires du plaidoyer porte sur les formations aux smartphones."

Benoit Lecomte (expert intervenant du Réseau Initiatives Climat) : "Je fais de la formation sur trois outils : smartphones, applications et réseaux sociaux (dans plus de 15 pays africains - 1700 personnes formées à ce jour). Ce sont des outils qui rééquilibrent les choses et qui permettent à des gens qui sont très loin du savoir d'accéder à des informations, de se rapprocher et enfin d'échanger leurs expériences."

CONSTATS ET BESOINS

Lors de la réunion dédiée aux besoins de formation des OSC au numérique, la quasi-totalité des participants ont déploré leur faible niveau de connaissances pour bien maîtriser les enjeux et les outils de base.

A l'exception de quelques participants qui ont bénéficié de formations dans un cadre professionnel, les autres se sont autoformés. Ce manque de compétences dans le domaine numérique constitue un handicap qui vient se cumuler et se conjuguer avec ceux liés aux mauvaises conditions matérielles d'accès au numérique.

Besoins de formation au numérique spontanément exprimés

- Formation sur les outils offrant des services de base transversaux : mieux maîtriser les outils bureautiques et communiquer grâce aux réseaux sociaux, créer et gérer son site internet, savoir utiliser des plateformes de services (partage documentaire, gestion de projets, recherche de financements participatifs...);
- Forte demande de formation sur les smartphones compte tenu de la prédominance de ces équipements dans la population et du niveau de services désormais disponibles depuis ces terminaux.
- Des formations ciblées sur les services utiles à des domaines d'activités spécifiques. Exemples : plateformes d'e-commerce pour la commercialisation en circuits courts, de ressources d'aide à l'alphabétisation, de téléconsultation...

Demande d'associer "compétences numériques" et "professionnalisation des pratiques"

Au-delà des questions de formation au numérique, les échanges ont très vite mis en évidence les besoins préalables de formation en organisation dont les OSC ont besoin pour améliorer leur fonctionnement interne, partager des informations, déléguer des tâches et améliorer leur méthodologie de projet, leur partenariat et leur communication.

La quasi-totalité des OSC reconnaissent leurs faiblesses dans ces domaines et ont conscience que l'efficacité des outils numériques ne vaut que si elle s'accompagne d'un changement de leurs pratiques : *"Ne pas attendre du numérique ce qu'il ne peut pas apporter", "le numérique ne peut pas régler les faiblesses d'organisation interne et de pilotage des projets des OSC."*

C'est pourquoi les OSC souhaitent que les recommandations relatives aux formations au numérique servent de fondement à un dispositif plus global de professionnalisation des pratiques de la société civile.

Ainsi, ce dispositif permettrait de faire du numérique un véritable levier de développement.

Quelles modalités de formation ?

Les OSC demandent essentiellement des formations en présentiel dans des espaces de proximité, avec un accompagnement prenant en compte leurs besoins spécifiques et non pas centrés sur une approche technicienne sur les outils.

Pour autant, les OSC qui maîtrisent un peu mieux le numérique sont également demandeuses d'un tutorat pour évoluer vers de l'autoformation en distanciel : cours en ligne, webinaires...

SOURCES DE PROGRÈS EXPLORÉES PAR LES OSC

► **Des espaces de formation et un accompagnement de proximité** : compte tenu de l'environnement défavorable d'accès aux technologies numériques, notamment en région, et de l'ampleur des besoins, la formation des OSC au numérique nécessite des lieux de proximité, équipés et disposant de formateurs en charge des formations en présentiel. L'expérience positive des EPN est apparue rapidement une piste à explorer.

► **Un besoin de formations très opérationnelles** qui apportent à la fois des réponses numériques et organisationnelles simples et concrètes, appliquées aux besoins quotidiens des OSC.

► **Un véritable dispositif pérenne de formation de la société civile**

L'ampleur de la demande de formation, qui couvre en définitive tous les champs de la vie des OSC, nécessite autre chose qu'un simple programme de formations au numérique. Cela requiert un véritable dispositif qui garantit une production et une diffusion des formations dans la durée.

Un dispositif à même d'accompagner la montée en compétence de la société civile de Djibouti au service du développement du pays.

LES RECOMMANDATIONS QUI RÉPONDENT À CES PROBLÉMATIQUES

R2. Créer des Espaces publics Numériques Citoyens

R1.2D - Plateforme de services - Espace formation

R5 . Académie numérique citoyenne

3. BESOIN D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE PLUS VISIBLE ET EN RÉSEAU

Ce que disent les OSC

”

"Les associations ne représentent rien juridiquement. La loi de 1901 actuelle ne correspond plus aux OSC d'aujourd'hui (...). Il existe un projet de loi qui sera élaboré avec le soutien juridique de l'Union européenne pour actualiser la loi 1901. Cela devrait faciliter la reconnaissance des associations qui fonctionnent réellement."

”

"Le problème essentiel c'est l'absence de continuité et de pérennité des OSC. Parmi les OSC d'aujourd'hui, seules trois existent depuis trente ans. De plus, le drame du mouvement associatif à Djibouti et que, très souvent, les OSC se réduisent à une seule personne."

"Il y a des associations qui recommencent le travail à zéro. Pourtant, si elles étaient mieux informées, via des plateformes par exemple, de ce qui a déjà été fait, elles se seraient concentrées sur d'autres problématiques non traitées. C'est une perte de temps et les bailleurs de fonds se trouvent découragés par ces actions répétitives."

"Le premier avantage du numérique c'est que cela va accroître l'audience des OSC et va susciter des engagements d'autres personnes."

"Ce qui manque à Djibouti, c'est l'absence de synergie entre les OSC. Vous dites « on manque de reconnaissance » mais c'est avant tout parce que, tout simplement, les OSC sont très éloignées les unes des autres."

"Dans les propositions émises, on veut créer une plateforme regroupant toutes les OSC. Soit. Mais, la question essentielle c'est comment faire pour que cette plateforme numérique soit pérenne : pérenne par ses financements (...), pérenne par l'engagement des OSC à la faire vivre. Pour cela, il faut créer un esprit de cohésion entre les OSC. Ce qui malheureusement n'existe pas actuellement."

"Un des avantages du numérique ce peut être d'aider à faire des suivis-évaluations des projets. Certaines associations reçoivent des fonds pour réaliser des projets. Or, il s'avère qu'il n'existe aucune publication sur l'évaluation de ces projets et sur leurs impacts. Une plateforme de partage entre les OSC devrait permettre de partager ces retours d'expériences pour pouvoir s'en inspirer en comprenant ce qui a marché et ce qui n'a pas marché."

"L'une des questions centrales lors de cet atelier sera : qui pourrait prendre en charge cette plateforme pour qu'elle soit pérenne ? Il faut que cette plateforme tienne dans le temps, on va y mettre des documents. Personne n'a envie qu'ils disparaissent du jour au lendemain. Il faut que la structure qui va porter cette plateforme soit crédible et soit surtout une structure qui fédère."

CONSTATS ET BESOINS

Besoin de se connaître et de travailler en réseau

Les échanges du Groupe de travail autour de la question "Comment le numérique peut-il faciliter les coopérations entre les OSC" confortent le diagnostic¹¹ réalisé par l'Union européenne dans le cadre de son programme d'appui à la société civile (PASOC) :

¹¹ Cartographie dynamique et fonctionnelle de la société civile - Février 2022 - PASOC - programme d'appui à la société civile - financé par l'Union européenne.

Le manque de structuration, des capacités techniques et de réseautage impactent la qualité des interventions de la société civile mais aussi son positionnement, sa légitimité ainsi que sa crédibilité vis-à-vis des acteurs gouvernementaux et des partenaires techniques et financiers (FTP).

Ce manque de coopération entre les OSC est constaté par la quasi-totalité des membres du Groupe de travail et il est encore plus manifeste dans les territoires les plus isolés qui, paradoxalement, en auraient le plus besoin.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :

- La faible visibilité des OSC et de leurs projets, liée notamment à un manque de savoir-faire, voire de rigueur pour rendre compte de ses activités ;
- Le manque de reconnaissance par un cadre juridique clair qui ne facilite pas le repérage de partenaires potentiels et de compétences à partager ;
- La non spécialisation des OSC, notamment dans les régions, et leur vocation généraliste / multi activités dans leur zone géographique qui ne les incitent pas à approfondir leurs pratiques dans chacun de leurs domaines d'intervention et donc à rechercher et à partager les compétences ;
- Une certaine concurrence entre les OSC qui bénéficient d'une plus grande reconnaissance officielle et des aides qui en découlent et les autres, souvent placées en région loin des centres de décision.

Les conséquences constituent des freins évidents au développement des OSC :

- Perte d'énergie et d'efficacité : les compétences et les retours d'expériences sont insuffisamment partagés ;
- Difficultés pour le développement des jeunes associations qui ont du mal à trouver un soutien auprès des plus anciennes ;
- Isolement de la société civile dans les régions éloignées des centres de décision, ce qui contribue à renforcer les handicaps que connaissent ces territoires ;
- Faiblesse, voire absence, de réseaux d'échanges et de coopération structurés autour de domaines d'activités (éducation, santé, agriculture...), ce qui ne facilite pas la reconnaissance d'autres acteurs professionnels qui travaillent dans ces secteurs ;
- Faiblesse, voire inexistance, d'échanges et de coopérations avec d'autres OSC africaines.

Besoin de mieux communiquer ensemble

Seules quelques associations disposent d'un site internet et un plus grand nombre gère une page Facebook. Aussi, la demande spontanée des OSC est d'être formée et de disposer d'outils adaptés à leur environnement pour renforcer leur communication numérique.

Mais les échanges mettent aussi en évidence les dangers liés au manque de communication collective tels que les actualités et les événements produits par la société civile.

Un manque qui handicape leur visibilité et leur attractivité auprès de la population, notamment pour recruter et mobiliser de nouvelles personnes, et la reconnaissance de leur rôle par les pouvoirs publics.

SOURCES DE PROGRÈS EXPLORÉES PAR LES OSC

► **Annuaire de référence des OSC** : pouvoir mieux repérer les OSC pour mutualiser les compétences et les projets et vérifier leur crédibilité ;

► **Plateforme de communication et d'échanges de la société civile** : en complément de la communication de chaque OSC, création d'une plateforme de référence ouverte au grand public diffusant des actualités, évènements, appels aux compétences et au bénévolat...

LES RECOMMANDATIONS QUI RÉPONDENT À CES PROBLÉMATIQUES

R1.2C - Annuaire qualifié des OSC et de leurs projets

R1.2B - Actualités et calendrier des événements

R1.2F - Espace de partage de connaissances

R4.1 - Renforcement des réseaux d'OSC

4. BESOIN DE COOPÉRATIONS RENFORCÉES AVEC LES POUVOIRS PUBLICS ET LES BAILLEURS DE FONDS

Ce que disent les OSC

”

"Les bailleurs de fonds édictent des priorités et ont des domaines d'intervention précis. Ils veulent que les projets présentés respectent un certain formalisme. Et là, souvent, on ne sait comment répondre correctement et être convaincants."

"Il est difficile pour les associations de trouver certaines ressources. Il serait nécessaire que les ministères partagent mieux leurs informations. Il faut des permissions, il faut taper aux portes pour avoir des données qui ont été collectées mais qui ne sont pas disponibles. Alors que normalement, ces données publiques devraient être accessibles, par exemple depuis des plateformes."

”

"Il y a des porteurs de projets qui ont des idées mais ils ne savent pas les formuler et aller vers le bon partenaire, le bon bailleur. Et ça aussi, c'est une autre perte de temps. Parce qu'on peut être équipé d'un smartphone, d'un ordinateur, être connecté mais si on ne sait pas à qui s'adresser, cela ne sert à rien. Et pour atteindre le bon interlocuteur, il y a des procédures à respecter qu'il faut connaître."

"Ça ne peut pas être seulement « aidez-nous » ! Il faut que le projet soit convaincant et parle aux donateurs. Par contre, on peut regrouper les projets par thématique : alphabétisation des femmes, des jeunes, lutte contre la précarité. Il faut que le projet réponde aux centres d'intérêt de ceux qui veulent aider."

Intervenant de la Banque mondiale :

"Les bailleurs de fonds disposent de diverses fenêtres pour leurs projets : humanitaire, social, climat, résilience, pauvreté, etc. Donc les bailleurs de fonds sont souvent à la recherche d'OSC spécialisées dans ces domaines. Parmi les recommandations je propose que l'on mette en place un site internet où on catégorise les OSC en fonction de leur domaine d'intervention. Ainsi les bailleurs pourront venir puiser dans ce site pour leurs projets de financement."

"Sur le plan régional et international il y a énormément d'opportunités de financements. Pour les connaître, il y a un travail de veille qui ne peut se faire qu'au niveau collectif pour être efficace et pour répondre à des appels à projets."

Il arrive aussi que pour certains appels à projets une association ne peut pas y répondre seule. Il faut faire des consortiums. Il y a aussi une expertise à acquérir car certains bailleurs de fonds ne travaillent que via le numérique. Tout se fait à travers leur plateforme. Il faut donc acquérir les compétences nécessaires pour être capables de répondre à ces appels à projets."

"En ce qui concerne les jeunes associations et leurs difficultés à répondre aux appels d'offres, cela est dû au fait que, souvent, les appels d'offres se font via des réseaux et par connaissance. Donc l'idée d'une plateforme pour les OSC serait un pas vers un meilleur partage des informations et faciliterait l'accès des petites OSC aux aides. Il faudrait que la liste des appels à projets en cours soit publiée sur une plateforme pour une meilleure transparence."

CONSTATS ET BESOINS

Accès aux données et à l'information publiques

Les OSC sont conscientes que les données et les informations publiques sont de plus en plus stratégiques pour développer efficacement leurs activités. Elles constatent que l'accès relève parfois du parcours du combattant, notamment pour les OSC qui n'ont pas de relations de travail régulières avec les autorités.

Pour simplifier l'accès de tous les citoyens aux informations publiques, il est souhaité que les autorités mettent en place un site gouvernemental qui regroupe, par thématiques centrées sur les besoins des usagers - et non sur une logique institutionnelle et ministérielle "en silos" -, les informations et les démarches publiques de tous les services de l'État.

Les OSC estiment nécessaire de prendre leur part, dès à présent, pour améliorer leur accès aux informations publiques, notamment en intégrant sur une plateforme d'information et de services de la société civile, un annuaire des contacts administratifs et des liens vers les ressources publiques classées par thématiques utiles aux OSC.

Accès aux financements

Beaucoup d'OSC ne connaissent pas suffisamment les opportunités de financement que représentent les appels à projets. Là encore, les OSC des régions sont les moins bien informées. Les avantages de la proximité de certaines OSC avec les centres de décision et leur crainte d'une concurrence pour l'octroi des financements réduisent leur envie de partager ces opportunités.

Ces réflexions corroborent le diagnostic¹² réalisé par l'Union européenne dans le cadre de son programme d'appui à la société civile (PASOC)

L'évaluation de la situation montre aussi que l'implication de la société civile, par les acteurs gouvernementaux, dans les politiques publiques est « sélective », faible et inégale. D'après les différentes sources d'analyse, les représentants des OSC sont cooptés au niveau des institutions et le choix demeure dépendant des intérêts ou de la « crédibilité » des associations selon les critères d'évaluation des acteurs publics.

Le manque d'information est encore plus ressenti vis-à-vis des financements internationaux. Pour en bénéficier, les OSC reconnaissent devoir faire un travail collectif à toutes les étapes : de la veille pour connaître les opportunités, à la création de consortiums pour répondre collectivement à de tels appels à projets.

Enfin, les OSC demandent à acquérir les compétences nécessaires pour être capables de répondre aux appels à projets des bailleurs de fonds qui ne travaillent que par l'intermédiaire de leurs plateformes numériques.

Renforcer la confiance des financeurs

Les autorités ont besoin de mieux connaître les capacités d'agir des OSC pour pouvoir les mobiliser sur leurs différents programmes d'actions. Aussi, les OSC sont conscientes qu'elles doivent améliorer la visibilité et la transparence de leurs activités pour renforcer la confiance des autorités et des bailleurs de fonds.

¹² Cartographie dynamique et fonctionnelle de la société civile - Février 2022 - PASOC - programme d'appui à la société civile - financé par l'Union européenne.

Plusieurs pistes d'actions déjà évoquées vont dans ce sens :

- Que ce soit de la part des OSC avec un annuaire qualifié lié à la présentation de leurs activités et des projets de formation pour apprendre à valoriser leurs actions et leurs contributions ;
- Ou de la part des autorités avec le projet de révision de la loi 1901.

S'ouvrir à d'autres sources de financement

Globalement, peu d'OSC connaissent les opportunités offertes par les financements participatifs. Aussi, souhaitent-elles pouvoir être formées et accompagnées pour sélectionner les plateformes de financement de crowdfunding adaptées à la typologie de leurs projets et pour apprendre à présenter leurs projets de manière attractive et à piloter leurs campagnes.

LES RECOMMANDATIONS QUI RÉPONDENT À CES PROBLÉMATIQUES

R1.2C - Annuaire qualifié des OSC et de leurs projets

R1.2G - Publication des appels à projet

R1.2K - Services de financement participatif (crowdfunding)

5. BESOIN D'UN NUMÉRIQUE ADAPTÉ À CHAQUE DOMAINE D'ACTIVITÉ

Après une première série de réunions consacrées aux besoins et aux apports transversaux du numérique pour la société civile, les trois dernières réunions du Groupe de travail ont permis aux OSC de décliner leurs réflexions en lien avec leurs domaines d'activités.

Le nombre de ces domaines étant trop important¹³ pour qu'il soit possible de tous les examiner, le choix s'est porté sur trois d'entre eux : Éducation, Agriculture-agroécologie et Santé.

Pour ces réunions, les échanges du Groupe de travail ont été amorcés par des témoignages sur des réalisations exemplaires menées dans d'autres pays d'Afrique par des membres du Réseau Initiatives climat :

1. Numérique et éducation - Présentation de cours en ligne sur l'agroécologie et des retours des utilisateurs (Niger).

Intervenant : M.Soumana DOUMA, enseignant chercheur à l'université Abdou Moumouni de Niamey et correspondant-pays d'Initiatives Climat -Niamey - Niger.

2. Numérique et agroécologie : Présentation d'une plate-forme d'e-commerce de produits agroécologiques et des retours d'expérience (Bénin).

¹³ Voir en annexe la liste des domaines d'activités des OSC qui ont participé à l'élaboration du plaidoyer.

Intervenant : M. Johannes GOUDJANOU, promoteur de la Plateforme d'e-commerce PREMIUM HORTUS et correspondant-pays d'Initiatives Climat - Abomey-Calavi - Bénin.

3. Numérique et Santé : Présentation de l'expérience ivoirienne de télémédecine.
Intervenant : Dr Florent KOUAKOU DIBY, Cardiologue au CHU de Bouaké, Enseignant à l'UFR Sciences médicales de l'Université Alassane Ouattara-Bouaké, Président de la société Ivoirienne de télémédecine, Président de l'ONG Wake Up Africa, Responsable du groupe francophone pour la santé numérique, Membre du CA de la Société Française de Santé Digitale (SFSD) - Bouaké - Côte d'Ivoire.

SOURCES DE PROGRÈS EXPLORÉES PAR LES OSC

Renforcement des réseaux d'OSC

La recommandation qui vient s'imposer c'est le besoin de créer des réseaux d'échanges et de partage de ressources spécialisés par domaines d'activité : agriculture, éducation, enfance, santé - prévention, pauvreté, climat...

A cela des domaines transversaux sont préconisés : gestion de projet, communication avec les réseaux sociaux, partage de compétences...

Soutien aux activités pour l'éducation et la formation

Comme dans les autres domaines d'enseignement, les parents doivent être capables d'être les alliés des enseignants pour prolonger leur éducation au numérique.

Pour cela, il est recommandé de développer des campagnes de sensibilisation et de formation des parents pour leur faire découvrir les enjeux du numérique pour les jeunes et les outils pédagogiques à leur disposition, notamment à partir des smartphones.

Par ailleurs, les jeunes utilisent souvent internet sans avoir été sensibilisés préalablement afin d'en tirer le meilleur parti et d'en mesurer les limites et les dangers. Il faudrait aider les OSC qui travaillent auprès des jeunes à répondre à cet objectif.

De la même manière, les OSC qui travaillent dans des domaines tels que la lutte contre l'analphabétisme, l'orientation des jeunes ou l'accompagnement d'enfants handicapés, doivent pouvoir être formées pour découvrir les ressources numériques susceptibles de renforcer leurs actions.

Soutien aux activités pour le développement de l'agriculture

Les besoins pourtant importants de formations dans le secteur agricole semblent avoir du mal à trouver des réponses satisfaisantes - plusieurs créations de centres de formation s'étant soldées par des échecs.

Par ailleurs, le désintérêt manifeste des jeunes pour les métiers de l'agriculture est jugé préoccupant pour l'avenir de ce secteur. La principale cause de ce rejet est attribuée à une méconnaissance des perspectives d'avenir des métiers de l'entrepreneuriat vert par les jeunes et leur famille.

Compte tenu de l'intérêt suscité par les expériences présentées, il est souhaité que des recommandations aident les OSC qui travaillent dans ce domaine à les reproduire sur leur territoire : formation et réseau de partage de bonnes pratiques entre entrepreneurs agricoles, commercialisation en ligne de produits agricoles (circuits courts)...

Soutien aux actions de santé

Les premiers besoins des OSC qui travaillent dans le domaine de la santé et de la prévention sont :

- Être mieux et plus rapidement informés par les autorités de santé, notamment pour les résultats de veille sanitaire et les conduites à tenir ;
- Pouvoir actualiser régulièrement leurs compétences avec des professionnels de santé ;
- Disposer de réseaux d'échanges pour bénéficier du soutien de professionnels quand ils sont confrontés à des situations qui le nécessitent.

Les OSC et les professionnels de santé qui ont participé aux réunions du Groupe de travail ont été convaincus de l'intérêt de la télémédecine pour réduire les inégalités d'accès aux médecins spécialistes dans les régions. A ce titre, les OSC souhaitent pouvoir être impliquées pour favoriser le déploiement des services qui nécessitent, comme les téléconsultations, leur adoption par les usagers.

LES RECOMMANDATIONS QUI RÉPONDENT À CES PROBLÉMATIQUES

R4.1 - Renforcement des réseaux d'OSC

R4.2 - Soutien aux activités pour l'éducation et la formation

R4.3 - Soutien aux activités pour le développement de l'agriculture

R4.4 - Soutien aux actions de santé

CONCLUSION

APRÈS UN TEL ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Ce sont évidemment celles et ceux qui ont contribué pendant plus d'un an à l'élaboration de ce plaidoyer qui en parlent le mieux :

- *“Une belle réflexion collective que nous n'avons pas assez l'habitude d'avoir” ;*
- *“Un investissement réel et assidu de la part des membres du Groupe de travail” ;*
- *“Une qualité d'échanges, d'écoute et toujours avec bienveillance”...*

Et des remerciements appuyés pour le portage et l'animation du projet par Bender Djedid, en particulier pour son Secrétaire général et les experts qui l'ont accompagné.

Le pari initial de ce plaidoyer n'était pas facile pour des OSC qui déclaraient d'emblée n'avoir que de faibles connaissances sur le numérique. Avec un accompagnement adapté, leur motivation constante pour trouver des réponses concrètes aux besoins de la société civile a permis d'atteindre l'objectif, comme en témoigne l'ensemble des recommandations présentées dans ce rapport.

Des recommandations simples, concrètes, qui, mises en synergie les unes avec les autres, constituent une réelle ambition pour la société civile et l'ensemble du territoire de Djibouti : un véritable Programme numérique citoyen.

QUELS SCÉNARIOS DE RÉPONSE ?

Trois scénarios de réponse peuvent, semble-t-il, être déclinés, du scénario le plus favorable à celui qu'aucune OSC ne souhaite envisager :

Scénario 1 - “Gagnant-gagnant” pour la société civile et les pouvoirs publics

Dans ce scénario, les pouvoirs publics et des bailleurs de fonds perçoivent bien l'opportunité que représentent les principales contributions :

- Une société civile qui a acquis un savoir-faire dans le domaine du numérique qu'elle diffuse auprès de la population et qui, à ce titre, constitue un puissant levier pour le développement de la Smart nation souhaitée par le gouvernement et ses partenaires internationaux (cf. Ambition Djibouti 2035) ;
- Une société civile mieux formée et outillée pour améliorer son fonctionnement et ses actions en faveur de la population.

Dès lors, les pouvoirs publics et les bailleurs explorent toutes leurs marges de manoeuvre pour mobiliser leurs programmes d'aides les plus adaptés pour réaliser ces recommandations, sans les dénaturer avec des contraintes exogènes.

Ces aides garantissent une sécurité d'au moins cinq ans, durée nécessaire pour produire les impacts significatifs attendus et permettre ainsi, après évaluation et adaptation, le renouvellement régulier des soutiens financiers jusqu'à 2035, l'horizon de l'Ambition fixée par le gouvernement.

Dès lors, la mise en oeuvre du triptyque - Espaces publics Numériques Citoyens, plateforme multiservices E-cit.dj et Académie numérique de formation de la société civile - démarre rapidement avec une phase de préfiguration.

Celle-ci permet de préciser les cahiers des charges opérationnels de réalisation du programme, de préparer les contractualisations avec les financeurs et les autres partenaires, tout en maintenant l'indispensable mobilisation des OSC déjà engagées dans ce plaidoyer.

Scénario 2 - "Gagnant mais risqué"

Dans ce scénario intermédiaire, les pouvoirs publics et des bailleurs de fonds perçoivent toujours l'intérêt des recommandations, mais ils ne peuvent pas ou ne souhaitent pas soutenir l'ensemble du programme numérique citoyen et/ou de garantir une période minimale de financement d'une durée de cinq ans.

Ce scénario comporte des risques importants :

1. Si le programme est amputé d'une des composantes du triptyque, l'efficacité de la ou des composantes mises en oeuvre est bien entendu très atténuée. Cela peut avoir pour autre conséquence de fragiliser le renouvellement des soutiens financiers.

De plus, certaines composantes ne peuvent pas fonctionner de manière isolée : ainsi, les ENC sont indispensables pour promouvoir et diffuser les services de la plateforme et les produits de formation.

2. Si la durée garantie de financement est trop courte (inférieure à cinq ans) les effets du programme peuvent ne pas être suffisamment perceptibles, ce qui, là encore, pourrait compromettre le renouvellement des soutiens nécessaires.

Scénario 3 : "Un plaidoyer sans suite"

Les OSC excluent d'emblée cette hypothèse. Elles refusent de croire que les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds puissent ne pas percevoir l'importance de ces recommandations pour que la société civile de Djibouti renforce son engagement et son efficacité au service du bien commun de la population toute entière.

C'est pourquoi les OSC impliquées dans la réalisation de ce Plaidoyer ont décidé de poursuivre leur engagement pour obtenir des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds les moyens nécessaires pour mettre en oeuvre leur Programme numérique pour la société civile de Djibouti.

ANNEXES

1. CHIFFRES CLÉS : UNE MOBILISATION RÉUSSIE
2. LISTE DES PARTICIPANTS
3. LISTE DES RÉUNIONS À DJIBOUTI VILLE ET DANS LES RÉGIONS
4. NIVEAUX D'ADHÉSION DES OSC AUX RECOMMANDATIONS
5. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES
6. LISTE DES INTERVENANTS
7. PRÉSENTATION DE L'ONG BENDER-DJEDID
8. PRÉSENTATION D'INITIATIVES CLIMAT
9. L'ÉQUIPE PROJET
10. REMERCIEMENTS DU SECRETAIRE GÉNÉRAL DE BENDER DJEDID

1. CHIFFRES CLÉS : UNE MOBILISATION RÉUSSIE

Nombre de participants

274 personnes ont participé à au moins une réunion

- 196 sont issus des OSC et représentent 5788 membres ;
- 50 sont catégorisés comme “experts” ;
- 12 sont catégorisés comme “autorités du pays” ;
- 16 participants non catégorisés.

La répartition par genre

- 204 hommes,
- 70 femmes.

La sous-représentation des femmes est à regretter, d’autant que, comme le rappelle la représentante de l’Union Nationale des Femmes Djiboutiennes, les femmes sont particulièrement actives dans le secteur associatif.

Origine géographique des participants : on constate que toutes les régions de la République de Djibouti sont représentées.

Origine géographique des OSC

Djibouti	113
Ali-Sabieh	21
Arta	14
Dikhil	14
Obock	12
Tadjourah	16
Extérieurs	6
Total des participants des OSC	196

2. LISTE DES PARTICIPANTS

Les personnes listées ci-dessous ont participé à au moins une réunion du Groupe de travail du Plaidoyer.

Liste des autorités

NOM participant	Genre	Fonction	Institution	Région
ABDOURAHAMAN ADEN CHER	H	RETRAITE	FAD	DJIBOUTI
ABOUBAKER HASSAN	H	Secrétaire Général	MENSUR	DJIBOUTI
IBRAHIM AHMED ABDO	H	DEPUTE	ASSEMBLEE NATIONALE	DJIBOUTI
MOHAMED ADABO KAKO	H	ANCIEN MINISTRE DE LA SANTE	INVITE	DJIBOUTI
MOUSSA AHMED HASSAN	H	CONSEILLER TECHNIQUE	PRESIDENCE	DJIBOUTI
SIMANE OMAR IBRAHIM	F	CHARGE DE COMMUNICATION	UNION EUROPEENNE	DJIBOUTI
SYLVIE TABESSE	H	AMBASSADRICE	UE	DJIBOUTI
ABDALLAH IBRAHIM	H	Secrétaire Général	MENI	DJIBOUTI
YONIS FARAH ABDILLAHI	H	EXPERT	MINISTERE DE L'INTERIEUR	DJIBOUTI
ZAM-ZAM MOHAMED YOUSOUF	F	DIRECTRICE	MCPT	DJIBOUTI
STEPHANE GALLET	H	COCAC	AMABASSADE DE France	FRANCE
MAWAHEB DORANI	F	CHARGE DE PROJET	AMABASSADE DE France	FRANCE
IFRAH ISMAN HOUSSEIN	F	ELUE REGIONALE	CONSEIL REGIONAL	Ali SABIEH

Liste des Organisations de la Société Civile

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
RAMADAN ABDI YACIN	H	VICE PRESIDENT	HAL IYO HATI	ALI-SABIEH
ABAKOR ADEN DOUALEH	H	MEMBRE	ASSOC SAMATALIS	ALI SABIEH
ABASS AHMED OMAR	H	ASSISTANT SOCIAL	ANPH	DJIBOUTI
ABDALLAH MOHAMED HASSAN	H	S.GENERAL C. REGIONAL	CONSEIL REGIONAL	DIKHIL
ABDI HOUSSEIN ABDI	H	ASSISTANT	AMITIE DJIBOUTIENNE	DJIBOUTI
ABDILLAHI HOUSSEIN MOHAMED	H	VICE PRESIDENT	AJCR	DJIBOUTI
ABDILLAHI OMAR IBRAHIM	H	COORDINATEUR	UNFD	DJIBOUTI
ABDISALAM MOHAMED ABDI	H	MEMBRE	ASSOC DU JEUNE	DJIBOUTI
ABDO BILITO	H	SECRETAIRE GENERAL	ASSOCIATION PARI	TADJOURAH
ABDO HASSAN OURDEH	H	PRESIDENT	NADIF	DJIBOUTI
ABDOULJABAR OSMAN DARAR	H	TRESORIER	ASSOC POUR LA COP SOCIAL	ARTA
ABDOURACHID MOHAMED ABDI	H	CHEF DE COMITE	ASSOCIATION FNAD	DJIBOUTI
ABDOURAHAMAN YONIS ARREH	H	PRESIDENT	EVEIL	DIKHIL
ABDOUSALAM RYAD HAMOUD	H	PRESIDENT	ABJAC	ALI-SABIEH
ABOUBAKER ABDI ALI	H	MEMBRE	ASSOC DES JEUNES ENGAGE	DJIBOUTI
ADEN ADBILLAHI BOURALE	H	SECRETAIRE GENERAL	ASSOC GARAB-SIIN	DJIBOUTI
ADEN ADOYTA ADAB	H	MEMBRE	ASSOC ASST	TADJOURAH
ADEN IBRAHIM MOUSSA	H	MEMBRE	ASSOC PARENTS ELEVES	ARTA
ADEN OMAR	H	MEMBRE	ASSOC ARA	ALI SABIEH
ADOYTA MOHAMED ABRO	H	MEMBRE	ASSOCIATION ADDAS	TADJOURAH

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
AFI AHMED MOHAMED	H	MENFOP	ASP	DJIBOUTI
AHMED ABDILLAH BILAL	H	PRESIDENT	AMITIE DJIBOUTIENNE	DJIBOUTI
AHMED ALI MOHAMED	H	MEMBRE	ADIM	DJIBOUTI
AHMED HACHI OSMAN	H	VICE-PRESIDENT	PAIX ET LAIT	DJIBOUTI
AHMED MOHAMED	H	STAGIAIRE	ADE	DJIBOUTI
AHMED MOHAMED KAMIL	H	PRESIDENT	ASSOCIATION EVEIL	OBOCK
AHMED ORBISSO	H	ANIMATEUR SPORT	ASSOCIATION CST	TADJOURAH
AINANCHE MOHAMED CHEIK	H	PRESIDENT	AJR	DJIBOUTI
ALAIN DJEUDJI	H	RESPONSABLE DU STOCK	CARITAS	DJIBOUTI
ALI ABARDA MOUSSA	H	PRESIDENT	ASSOCIATION ADCAM	DIKHIL
ALI AHMED ALI	H	MEMBRE	EVA	TADJOURAH
ALI HASSAN MEIKE	H	PRESIDENT	ASSOCIATION SPORT D'OBOCK	OBOCK
ALI MOUHOUMED DARAR	H	PRESIDENT	ACTION ENTRE AIDE	ARTA
ALI OMAR ALI	H	SECRETAIRE GENERAL	ASSOCIATION GRO-PASTROLE	OBOCK
AMBASSA MOHAMED AMBASSA	F	SECRETAIRE GENERAL	GFSB	DJIBOUTI
AMINA HAMADOU	F	VICE-PRESIDENTE	UNFD	DIKHIL
ARAITA YOUSOUF ALI	H	MEMBRE	ASSOCIATION POUR LE DEV,ADDAS	TADJOURAH
ARDO MOHAMED ELMI	F	RESSOURCES HUMAINES	DERE	DJIBOUTI
AWO ISMAIL GUIRREH	F	MEMBRE	ASSOCIATION HORSED	DIKHIL
AYANLEH HASSAN HOUSSEIN	H	CHEF DE COMITE	AJUD	DJIBOUTI
AYOUB MOUSTAPHA	H	SECRETAIRE GENERAL	RESEAU DES JEUNES Q,3	DJIBOUTI
CENA GUERIROT	F	STAGIAIRE	CARITAS	DJIBOUTI
CHARMAKE ALI HABIB	H	MEMBRE	JEUNES ENGAGES	DJIBOUTI
CHARMARKE HASSAN GALALEH	H	COORDINATEUR PROGRAMME	UNFD	DJIBOUTI
CHARMARKE HASSAN HOUSSEIN	H	COORDINATEUR	CRD	DIKHIL
DALYA SALAH SADEK	F	CHARGE SUIVI EVALUATION	ONG BENDER DJEDID	DJIBOUTI
DAOUD HOUMED MOHAMED	H	VICE-PRESIDENT	EVA	DJIBOUTI
DAOUD MOHAMED DAOUD	H	PRESIDENT	ASSOCIATION AJV	TADJOURAH
DATO MOHAMED ALI	H	MEMBRE	ASSOCIATION TEGELEAMO	OBOCK
DJIBRIL ABDIRACHID IDRIS	H	MEMBRE	ASSOCIATION AJPE	DJIBOUTI
DON MOUKASSA	H	PRESIDENT	LA BOUSSOLE DE SOURES	DJIBOUTI
EGUEH SAID IBRAHIM	H	MEMBRE	ASSOCIATION DES JEUNES ENGAGE	DJIBOUTI
EULALIE MARION	F	STAGE EN LOGISTIQUE	CARITAS	DJIBOUTI
FAHAD GALAL MOHAMED	H	MEMBRE	ASSOCIATION DES JEUNES ENGAGE	DJIBOUTI
FAHIM NEGUIB	H	MEMBRE	ONG BENDER DJEDID	DJIBOUTI
FAHMI AHMED BOUH	H	CHARGE DU BUREAU	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHÂTEAU	ALI SABIEH
FARDOUSSA	F	PRESIDENTE	NOUR	ALI SABIEH

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
FATHI ABDOURAHMAN	H	COORDINATEUR DE PROJET	STRUCTURE ACADEMIE	DJIBOUTI
FATHIA HASSAN	F	MEMBRE	ASSOCIATION AFADES	ARTA
FATHIA OTHMAN SAID	F	COORDINATRICE	RASMY	DJIBOUTI
FATOUMA ABDILLAHY ADEN	F	PRESIDENTE	AJUD	DJIBOUTI
FATOUMA AKEL GIBRIL	F	PRESIDENTE	ASSOCIATION ADCAM	OBOCK
FATOUMA HASSAN HOUMAD	F	PRESIDENT	ASSOCIATION JEUNESSE BALLI	TADJOURAH
GALAL AHMED ABDALLAH	H	SECRETAIRE GENERAL	GOOD PLANET	DJIBOUTI
GOULED ABDI	H	SECRETAIRE GENERAL	INITIATIVE 53	DJIBOUTI
HAISSAMA OSMAN ALI	H	TRESORIER	ADDO	OBOCK
HALIMA HOUMED GADITO	F	PRESIDENTE	AJOD	DIKHIL
HAMDA ABDILLAHY BOULALEH	F	MEMBRE	ASSOCIATION BARWAQO	DIKHIL
HAMDA ALI	F	ANPH	ANPH	DJIBOUTI
HAMID KAIREH DARAR	H	PRESIDENT	APTDSB	ALI SABIEH
HAMOUD ABBAS DAHER	H	RESP COMMUNICATION	AJCD DJIBOUTI	DIKHIL
HAMZA DAHER WABERI	H	MEMBRE	ASSOCIATION SAMATALIS	ALI SABIEH
HAMZA IDRIS IBRAHIM	H	MEMBRE	ASSOCIATION DES JEUNES ENGAGE	DJIBOUTI
HAMZA IDRIS OMAR	H	INGENIEUR	CAB	DJIBOUTI
HAMZA MAHDI	H	MEMBRE	ASSOCIATION FNAD	DJIBOUTI
HANA ABABOKOR FARID	F	TRESORIER	ASSOCIATION DES JEUNES	DJIBOUTI
HANAN MOHAMED ABDI	F	PRESIDENTE	ASSOCIATION DES JEUNES	DJIBOUTI
HARILALA RANOAHENGY	F	COMPTABLE	EPED	DJIBOUTI
HASNA MOHAMED DATO	F	SECRETAIRE GENERALE	AADO	OBOCK
HASSAN AHMED ALI	H	MEMBRE	ARKENYNA	OBOCK
HASSAN AHMED ELMI	H	MEMBRE	CDC ASKA	ALI SABIEH
HASSAN HAMADOU	H	VICE PRESIDENT	MEMBRE	DJIBOUTI
HASSAN MAHAMOUD BOUH	H	CONTROLEUR	APTDS	DJIBOUTI
HASSAN RAYALEH	H	EXPERT	IRICA	DJIBOUTI
HAWA DJAMA	F	EXPERT	CTID	DJIBOUTI
HAWA HOUMED MOHAMED	F	MEMBRE	ANPH	DJIBOUTI
HAWA MOHAMED KAMIL	F	COORDINATRICE	HADJIDIDEH	DJIBOUTI
HIBO ELEYEH MOUSSA	F	ASSISTANTE	CNC	DJIBOUTI
HOUMAD IDRIS MOHAMED	H	MEMBRE	ASSOCIATION ADDAS	TADJOURAH
HOUSSEIN HASSAN BALLAH	H	ANIMATEUR	CARITAS	DJIBOUTI
HOUSSEIN HASSAN MOHAMED	H	SECRETAIRE GENERAL	ASSOCIATION ADVS	TADJOURAH
HOUSSEIN ISMAN	H	ASSISTANT	ASSOCIATION AD-LOC	DIKHIL
HOUSSEIN ISMAN SAMIREH	H	SECRETAIRE GENERAL	ASSOCIATION ALI ADDEN	DJIBOUTI
HOUSSEIN MOHAMED CHARDI	H	SECRETAIRE GENERAL	CAB	DJIBOUTI
HOUSSEINA ALOITA SAID	F	MEMBRE	ASSOCIATION KARMA KARAN	DIKHIL
HOUZIR MERIEM	F	PRESIDENTE	INITIATIVES CLIMAT	MAROC

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
IBRAHIM ADBARA IBRAHIM	H	FORMATEUR EPN	ANIMATEUR EPN	TADJOURAH
IBRAHIM ALI HASSAN	H	SECRETAIRE GENERAL	ASP	DJIBOUTI
IBRAHIM ISMAIL HASSAN	H	MEMBRE	ADIM	DJIBOUTI
IBRAHIM MOHAMED HAMADOU	H	VICE-PRESIDENT	ASSOCIATION RAR	TADJOURAH
IBRAHIM MOHAMED HOUMED	H	PRESIDENT	AADO	OBOCK
IDE MOHAMED ABDILLAHI	H	RESPONSABLE	ASSOCIATION CLE	DJIBOUTI
IDRISS MOHAMED MOUSSA	H	PRESIDENT	ADAAC	DJIBOUTI
IFRAH MOHAMED	F	MEMBRE	EPED	DJIBOUTI
ILYAS BARKAT SAID	H	SECRETAIRE GENERAL	ADD	DJIBOUTI
ISMAEL ABDILLAHI SOUGUEH	H	PRESIDENT	VIVRE PLUS FORT	DJIBOUTI
ISMAEL ELMI ROBLEH	H	PRESIDENT	LOGISTIQUE ET TRANSPORT	DJIBOUTI
ISMAIL HOUSSEIN	H	SECRETAIRE GENERAL	ASSOCIATION CECAM	ALI SABIEH
ISMAIL SAID ISMAIL	H	CADRE BENDER DJEDID	ONG BENDER DJEDID	DJIBOUTI
ISSA HASSAN AHMED	H	DIRECTEUR FINANCIER	ANPH	DJIBOUTI
KADER NOUR DAHER	H	ADHERENT	AJUD	DJIBOUTI
KADIDJA HOUSSEIN MOUSSA	F	CRIPEN	SOUNAH AL HAYA	DJIBOUTI
KASSIM ALI HASSAN	H	SECRETAIRE GENERAL	AREKEYNA	OBOCK
LADAN ELMI AYE	F	ASSISTANTE	UNFD	ALI SABIEH
LIBAN AHMED MOHAMED	H	MEMBRE	ASSOCIATION DES JEUNES	DJIBOUTI
MADINA ALOYTA ARSO	F	MEMBRE	ASSOCIATION KARMA KARAN	DIKHIL
MADINA MOHAMED HASSAN	F	FORMATRICE EPN	ASSOCIATION ELLE	DIKHIL
MAHAD MOHAMED IGUEH	H	MEMBRE	ASSOCIATION ADESCA	ARTA
MAHADO MOUHOUMED OMAR	F	POINT FOCAL	CNDH	DJIBOUTI
MAHAMOUD AHMED	H	DIRECTEUR GENERAL	DERE	DJIBOUTI
MAHDI MOHAMED IGUEH	H	PRESIDENT	ADESCA	ARTA
MERYAM MOHAMED ASKAR	F	RESPONSABLE MARKETING	STRUCTURE ACADEMIE	DJIBOUTI
MILGO MOHAMED	F	MEMBRE	AFADES	ARTA
MOHAMED ABDILLAHI FARAH	H	MCPJ	MCPJ	DJIBOUTI
MOHAMED ABDO MOHAMED	H	PRESIDENT	CJED	DJIBOUTI
MOHAMED ABDOURAHMAN	H	MEMBRE	AG DJIBOUTIENNE D'EVALUATION	DJIBOUTI
MOHAMED ABDOURAHMAN HOUSSEIN	H	MEMBRE	ADE	DJIBOUTI
MOHAMED ADEN	H	TRESORIER	ASSOCIATION AMJA	TADJOURAH
MOHAMED ADEN OSMAN	H	CHARGE DE PROJET COMITE	ADE	DJIBOUTI
MOHAMED AHMED SEICK	H	S/G ADJOINT	MOUHOBANI	DJIBOUTI
MOHAMED ALI HAMOUD	H	MEMBRE	ASSOCIATION DS JEUNES ACTIFS	ARTA
MOHAMED HOUSSEIN ABDALLAH	H	MEMBRE	ADE	DJIBOUTI
MOHAMED HOUSSEIN LADIEH	H	VICE-PRESIDENT	AL-RAHMA	ALI-SABIEH

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
MOHAMED IDRIS DAHER	H	PRESIDENT	GOOD PLANET	DJIBOUTI
MOHAMED MOUMIN DAHER	H	MEMBRE	ASSOCIATION IL JANO	ALI SABIEH
MOHAMED ROBLEH ABDALLAH	H	SECRETAIRE GENERAL	MOUHOUBANI	TADJOURAH
MOLA ALI BOURHAN	H	PRESIDENT	ASSOCIATION REVERSION DE DEVELOPPEMENT	OBOCK
MOUKTAR ABOUBAKER MERANEH	H	SECRETAIRE GENERAL	ASF	DJIBOUTI
MOUMINA MEIKE ALI	F	PRESIDENTE	LA MAIN DE L'ESPOIR	DJIBOUTI
MOUNE AHMED ROBLEH	F	SUPERIEUR	PORT ADJIOLOG	DJIBOUTI
MOURAD AOUAD MOHAMED	H	MEMBRE	BENDER DJEDID	DJIBOUTI
MOUSSA HASSAN MOUSSA	H	VICE-PRESIDENT	AADO	OBOCK
MOUSSA KAKO MOUSSA	H	PRESIDENT	ASSOCIATION LA BOUSSOLE	DJIBOUTI
MOUSTAPHA DJAMA ABDILLAH	H	MEMBRE	ASSOCIATION DES JEUNES	DJIBOUTI
NAGAT AOUAD DJAMA	F	SECRETAIRE GENERAL	SOLIDARITE FEMININE	DJIBOUTI
NEIMA MAHAMOUD ELMI	F	VICE-PRESIDENTE	ASSOCIATION DE JEUNES	DJIBOUTI
NEMERI CHAHINEZ	F	STAGIAIRE	CARITAS	DJIBOUTI
NIMA ABDILLAH DAHER	F	SECRETAIRE GENERAL	HADJIDIDEH	DJIBOUTI
NOURADIN MOHAMED KAYED	H	VICE-PRESIDENT	APSERAS	ALI-SABIEH
NOURIA MOUSTAPHA ALI	F	PRESIDENTE	YOU HAVE	ALI-SABIEH
OMAR AHMED MOHAMED	H	PRESIDENT	JAPANESE DJIBOUTI	DJIBOUTI
OMAR HOUSSEIN BARREH	H	MEMBRE	APLED	ALI-SABIEH
OMAR ILIAS ABDILLAH	H	TRESORIER	CONNECT DJIBOUTI	DJIBOUTI
OSMAN ABDALLAH	H	ANIMATEUR SPORT	ASSOCIATION CST	TADJOURAH
OSMAN MOUSSA MIGUIL	H	VICE-PRESIDENT	ACTION ENTRE AIDE	ARTA
OSMAN OMAR ALI	H	RESP COMMUNICATION	ASSOCIATION ASP	DJIBOUTI
OUMA HAMADOU KAMIL	F	ASSISTANTE	TOHA	DJIBOUTI
OUMALKAIRE AHMED ISMAIL	F	COORDINATRICE	AUTRE REGARD	DJIBOUTI
OUMALKAIRE MAHAMOUD ELMI	F	SECRETAIRE GENERALE	AJPE	DJIBOUTI
RACHID ALI	H	CONSULTANT ENERGIE	INECH	DJIBOUTI
RADWAN ADEN ADNAN	H	PRESIDENT	SAMATALIS	ALI-SABIEH
RADWAN MOHAMED ALI	H	MEMBRE	ASSOCIATION DU JEUNE	DJIBOUTI
RADWAN YOUSSEF KAIREH	H	MEMBRE	ADESCA	ARTA
RAGUEH ABDI RAGUEH	H	PRESIDENT	COOPERATIVE AGRICOLE	DJIBOUTI
RAYAN MOHAMED AWAD	H	MEMBRE	ASSOCIATION AJPE	DJIBOUTI
RODA SOULEIMAN MEIGAG	F	PRESIDENT	ADD	DJIBOUTI
ROUKIYA MOHAMED	F	PRESIDENTE	FEMME TIC	DJIBOUTI
SABAH ABDOURAHMAN HARRED	F	SECRETAIRE GENERALE	ACTION ENTRE AIDE	ARTA
SAGAL MOHAMED HASSAN	F	PRESIDENTE	DAREEN	DJIBOUTI
SAHAL HASSAN ALI	H	MEMBRE	ASSOCIATION FNAD	DJIBOUTI
SAHARLA HASSAN	F	COORDINATRICE	UNFD	DJIBOUTI
SAID ABDI WADOR	H	MEMBRE	ARA	ALI-SABIEH
SAID HAMADOU HOUSSEIN	H	PRESIDENT	ASSOCIATION VONABA	DIKHIL

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
SAIDA MOHAMED MOUSSA	F	SECRETAIRE GENERALE	CONSEIL NATIONAL DE DJIBOUTI	DJIBOUTI
SALAH SADEK ALI	H	SECRETAIRE GENERALE	ONG BENDER DJEDID	DJIBOUTI
SITANI ALI MOHAMED	F	MEMBRE	ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT, ADDAS	TADJOURAH
SOULEIMAN ELMI ISMAN	H	MEMBRE	ADSK	DJIBOUTI
SOULEIMAN WARSAMA ABDI	H	MEMBRE	ASSOCIATION RÉSEAUX ASSOCIATIFS	DJIBOUTI
THEAU BENOIT	H	COORDINATEUR	INITIATIVES CLIMAT	MAROC
TSHIMANGA PIERRE	H	COORDINATEUR DE PROJET	EPED	DJIBOUTI
WAFI YOUSSOUF HOUSSEIN	F	MEMBRE	JEUNE UNIVERSITAIRE	DJIBOUTI
WAIIS IBRAHIM OMAR	H	TRESORIER	ASECLA	ARTA
WAIS SAID WAIS	H	PRESIDENT	ASSOC COHESION SOCIALE	ARTA
WANFA YOUSSOUF HOUSSEIN	F	VICE-PRESIDENTE	AJUD	DJIBOUTI
WARMOG SALEH ATTEYEH	F	SECRETARIAT DE PROJET	NADIF	DJIBOUTI
WASSIM NAYEL ABDOULFATAH	H	COMPTABLE	ONG BENDER DJEDID	DJIBOUTI
YAHYE MOHAMED ABDILLAH	H	PRESIDENT	GAR-GAR	ALI SABIEH
YOUSSOUF ABDI YACIN	H	PRESIDENT	CECAM	ALI SABIEH
YOUSSOUF MOUSSA ROBLEH	H	MEMBRE	ILJANO	ALI-SABIEH
YOUSSOUF OSMAN	H	MEMBRE	ASSO PECHE ET TOURISME	ARTA
ZAKARIA FAIÇAL ABDILLAH	H	SECRETAIRE GENERAL	FNAD	DJIBOUTI
ZAKARIA YASSIN AHMED	H	PRESIDENT	JEUNE DIPLOMEE SPORTIVE	DJIBOUTI
ANSSAM MOHAMED AWAD	F	COMMERÇANTE	BENDER DJEDID	DJIBOUTI
FAHIM IBRAHIM ALI	H	D/G	LA NATION	DJIBOUTI
SALAH SALEM BAGAMAL	H	RETRAITE	BENDER DJEDID	DJIBOUTI
YASSER ALI	H	DIRECTEUR	ECOLE AL-NAJAH	DJIBOUTI

Liste des experts

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
DIRIEH FARAH SOULDAN	H	SPECIALISTE EN DEVELOP	BANQUE MONDIALE	DJIBOUTI
ABDALLAH ALI MOHAMED	H	PROFESSEUR D'ECONOMIE	ISCAE	DJIBOUTI
AHMED FARESE ALI	H	INGENIEUR/CED	ENREPRENEUR NUMERIQUE	DJIBOUTI
AICHA MOHAMED ROBLEH	F	REPRESENTANTE DE LA CNC	CNC	DJIBOUTI
ALI ADABO KAKO	H	CONSULTANT EN ENVIRONNEMENT	UNIVERSITÉ DE DJIBOUTI	DJIBOUTI
ALI MOHAMED KAMIL	H	VICE-PRESIDENT	MINISTÈRE DU TRAVAIL	DJIBOUTI
ALI OUMARAR MOHAMED	H	FORMATION	INGÉNIEUR EN RETRAITE	DJIBOUTI

Liste des autres participants

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
AUDREY AVISS	H	DEVELOP NUMERIQUE	BANQUE MONDIALE	DJIBOUTI
BARKAD NOUR HASSAN	H	CONSEILLER TECHNIQUE	MEFI	DJIBOUTI
BENOIT LECOMTE	H	EXPERT INTERNATIONAL	GRAD	FRANCE
CHEHEM MOHAMED ABDALLAH	H	DIRECTEUR	CLE	DJIBOUTI
CHOUKRI ABDILLAHI	F	DIRECTRICE GENERALE ISCAE	ISCAE	DJIBOUTI
DAOUD ZEID MANSOUR	H	INSPECTEUR EDUCATION	MENFOP	DJIBOUTI
Djama GUEDE Hared	H	AGRICOLE	AGRICOLE	DIKHIL
DOUMA SOUMANA	H	EXPERT INTERNATIONAL	AUTRE	NIGER
DR.GUEDDA MOHAMED AHMED	H	MAEP	MAEP	DJIBOUTI
DR.ZOHRA MOHAMED OMAR	F	CHERCHEURE	CERD	DJIBOUTI
DR:AHMED ASSAKAF	H	PEDIATRE	PEDIATRE	DJIBOUTI
FATMA ALI CHIREH	F	CONSULTANTE	UNFPA	DJIBOUTI
GUEDON PAUL	H	ASSISTANT TECHNIQUE	EXPERT	France
HAMZA ABDILLAHI ABDI	H	CHARGE COMMUNICATION	COMMUNICATION	DJIBOUTI
HASSAN ALI	H	ASSISTANT PASOC	PASOC	DJIBOUTI
HAWA ALI OMAR	F	ENSEIGNANTE CHERCHEUSE	UNIVERSITE DE DJIBOUTI	DJIBOUTI
HICHAM ABDOULRAHMAN	H	SPEC OMMUNICATION	PROJET D'APPUI OSC	DJIBOUTI
HOUSSEIN AHMED ASSOWEH	H	DIRECTEUR	UNIVERSITE DE DJIBOUTI	DJIBOUTI
ISMAEL YOUSOUF OMAR	H	ASSISTANT DGE	MENFOP	DJIBOUTI
ISMAIL LADIEH	H	RESPONSABLE	CLE	DJIBOUTI
KADRA ABDI YOUSOUF	F	FONDATRICE	ENTREPRISE	DJIBOUTI
KARROUM FATIMA	F	PROJET PASOC	UNION EUROPEENNE	DJIBOUTI
KHALED NAGUIB AHMED	H	CONSEILLER TECHNIQUE	DJIBOUTI-TELECOM	DJIBOUTI
LEILA MOHAMED ROBLEH	F	CHEF DE SERVICE	MCPT	DJIBOUTI
MATHIAS MOUENDE NGAMO	H	EXPERT INTERNATIONAL	BIOCAMER	CAMEROUN
MOHAMED ALI ABDOULKADER	H	CONSULTANT ENTREPRENEUR	DJIBNERGY SERVICE	DJIBOUTI
MOHAMED MOUSTAPHA SARR	H	CONSULTANT	BANQUE MONDIALE	DJIBOUTI
NOURADINE ABDOULKADER IMAM	H	FORMATEUR ISSS	INSITUT DE FORMATION	DJIBOUTI

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
OMAR SIMAREH	H	CONSULTANT	UCAD	DJIBOUTI
PATRICK ADA RANAIVOJAONA	H	CHEF DE SERVICE	ONEAD	DJIBOUTI
RACHID ALI HASSAN	H	CONSULTANT	CHAMBRE DE COMMERCE	DJIBOUTI
RAHARILALAINA ANNICK SANDRA	H	ENSEIGNANT CHERCHEUR	UNIVERSITE DE DJIBOUTI	DJIBOUTI
RIDWAN SALEH MOHAMED	H	CHEF DE SERVICE	CHF DE SERVICE ISSS	DJIBOUTI
SAID ABDOURAHMAN	H	ADJOINT DSI/EDD	EDD	DJIBOUTI
SHARL RAJAN	H	ENTREPRENEUR	ENREPRENEUR NUMERIQUE	DJIBOUTI
TASLINE SOULEIMAN ILTIREH	F	VICE-PRESIDENTE	ISCAE	DJIBOUTI
VALENTINA FAVERO	F	COORDIN PROGRAMME	UNION EUROPEENNE	DJIBOUTI
WARSAMA OMAR ALI	H	DIRECTEUR ADJOINT	UNIVERSITE DE DJIBOUTI	DJIBOUTI
WILSAN ABDOURAHMAN MED	H	ETUDIANT ISCAE	ISCAE	DJIBOUTI
MICHEL LARISSE	H	INFORMATICIEN	ENTREPRENEUR	DJIBOUTI
Dr DIBY FLORENT	H	EXPERT INTERNATIONAL	MEDECIN CARDIOLOGUE	COTE D'IVOIRE
DR. SAAD ABDILLAHI	H	MEDECIN CHEF	MEDECIN PEDIATRE	DJIBOUTI
JOHANNES GOUDJANOU	H	EXPERT INTERNATIONAL	PREMIUM HORTUS	MALI

Liste des autres participants

NOM participant	Genre	Fonction	Organisation	Région
ADNAN ABDOULWASSEH	H	COMMERÇANT	INVITE	DJIBOUTI
ALI DJAFFAR MOHAMED	H	GRAPHIC DESIGNER	GRAPHIC	DJIBOUTI
CHARMARKE IDRIS ALI	H	D/G INAP	INAP	DJIBOUTI
DALLEH ALAIN	H	SANS	INVITE	DJIBOUTI
DJAMAL ATTEYEH	H	PHOTOGRAPHE	AL-QARN	DJIBOUTI
FATHI ABDALLAH	H	PHOTOGRAPHE	ADI	DJIBOUTI
HASMOUKHE ZIVRAJ	H	COMMERÇANT	INVITE	DJIBOUTI
IRBEDE HAEL SAID	F	EDUCATION NATIONALE	MENFOP	DJIBOUTI
MAWAHEB DORANI	F	CHARGE DE PROJET	AMBASSADE DE FRANCE	DJIBOUTI
MOHAMED ABDI BOURALE	H	JOURNALISTE	LA NATION	DJIBOUTI
MOHAMED GUIREH GALAB	H	PDG	LA NATION	DJIBOUTI
MOHAMED OTMAN	H	JOURNALISTE	AL-QARN	DJIBOUTI
NIDAL ABDOULRAHMAN	H	VAPS	VAPS	DJIBOUTI
SALIM GHAZI	H	DIRECTEUR	SABA BANK	DJIBOUTI
ZAKARIA ABDILLAHI MOHAMED	H	CAMERAMAN	RTD	DJIBOUTI

3. LISTE DES RÉUNIONS À DJIBOUTI VILLE ET DANS LES RÉGIONS

N°	Thèmes de réflexion du Groupe de travail et d'autres instances	Dates
1	Consultation région de Dikhil - agriculture et numérique	09 mars 2023
2	Lancement - Présentation du projet et échanges sur les objectifs.	13 mars 2023
3	Quels besoins de formation au numérique pour les OSC ?	10 mai 2023
4	Comment le numérique peut-il faciliter le développement de votre OSC et de vos projets ?	18 juin 2023
5	Consultation des OSC de la région d'Arta	10 août 2023
6	Consultation des OSC de la région d'Ali-Sabieh	23 août 2023
7	Comment le numérique peut-il renforcer les coopérations entre les OSC, les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds ?	28 septembre 2023
8	Comment le numérique peut-il contribuer au développement de l'éducation et de la formation à Djibouti ?	19 octobre 2023
9	Réunion de bilan intermédiaire	25 janvier 2024
10	Consultation des OSC de la région de Dikhil par visio	14 février 2024
11	Le numérique au service du développement économique et de l'entrepreneuriat	19 février 2024
12	Consultation des OSC de la région d'Obock	29 février 2024
13	Consultation des OSC de la région de Tadjourah	01 mars 2024
14	Le numérique au service de la santé et du bien-être	07 mars 2024
15	Validation des recommandations du Plaidoyer	18 avril 2024
16	Présentation officielle du Plaidoyer	04 juin 2024

4. NIVEAUX D'ADHÉSION DES OSC AUX RECOMMANDATIONS

Les recommandations soumises au vote, lors de la réunion du 18 avril 2024, avaient déjà été validées au fur et à mesure des réunions d'élaboration du Plaidoyer.

Un vote final avait donc pour seul objectif de mesurer le niveau d'adhésion des OSC et des experts à chacune des recommandations.

Le tableau ci-dessous présente le niveau global obtenu pour l'ensemble des recommandations, les résultats détaillés ne présentant pas d'intérêt compte tenu des écarts minimes et donc pas significatifs entre chaque recommandation.

Niveau d'adhésion	Très favorable	Favorable	Moins favorable
Vote des OSC	67%	31%	2%
Vote des Experts	78%	20%	2%

5. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

Ministère de l'Économie numérique et de l'Innovation

- Mme Mariam Hamadou Ali - Ministre de l'économie numérique et de l'innovation ;
- M. Abdallah Ibrahim Omar - Secrétaire Général et le conseiller Technique ;
- M. Chehem Mohamed Abadallah - Directeur des opérations du Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat.

Ministère de la communication chargé des Postes et des Télécommunications

- M. Ahmed Youssouf Elmi - Secrétaire Général ;
- M. Mohamed Omar Waberi - Directeur commercial de Djibouti Télécom ;
- M. Faycal Khaireh Chirdon - Directeur de Développement des TICs ;
- Mme Zam-Zam Mohamed Youssouf - Directrice de la planification et du suivi-évaluation.

6. LISTE DES INTERVENANTS

- M. Ibrahim ADBARA- Ancien animateur de l'EPN de Tadjourah
- M. Soumana DOUMA - Enseignant chercheur à l'université Abdou Moumouni de Niamey et correspondant-pays d'Initiatives Climat, Niamey, Niger
- M. Johannes GOUDJANOU - Promoteur de la Plateforme d'e-commerce PREMIUM HORTUS et correspondant-pays d'Initiatives Climat, Abomey-Calavi, Bénin
- Dr Florent KOUAKOU DIBY - Cardiologue au CHU de Bouaké, Enseignant à l'UFR Sciences médicales de l'Université Alassane Ouattara-Bouaké, Président de la société Ivoirienne de télémédecine, Président de l'ONG Wake Up Africa, Responsable du groupe francophone pour la santé numérique, Membre du CA de la Société Française de Santé Digitale (SFSD), Côte d'Ivoire
- M. Benoît LECOMTE - Expert-formateur « Médias Sociaux pour un Autre Monde », Genève, Suisse
- Mme Madina MOHAMED HASSAN - Ancienne animatrice de l'EPN de Dikhil
- M. Mathias MOUENDE NGAMO - Journaliste et blogueur. Journaliste au quotidien Le Jour, et membre du syndicat des journalistes du Cameroun. Spécialiste sur les thèmes de la santé et de l'environnement, Douala, Cameroun

7. PRÉSENTATION DE L'ONG BENDER DJEDID

L'Organisation de Bender Djedid pour le Développement Socio-Économique est une association nationale qui a été fondée le 10 novembre 1992 ; elle a donc 32 ans d'existence. L'ONG est dotée depuis 2000 d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil Économique et Social des Nations unies.

Bender Djedid repose sur des valeurs organisationnelles : engagement, esprit, responsabilité et intégrité.

Son principe de gouvernance : la mise en oeuvre de la gouvernance permet de garantir un processus durable et efficace de création de valeurs conformes à l'ensemble des parties prenantes internes et externes et en respect des lois et règlements du pays, des statuts internes et des principes éthiques. Les acteurs sont constamment mobilisés pour améliorer leurs performances avec des normes de gestion inscrites dans la qualité et la gouvernance.

Sa mission stratégique : répondre aux enjeux et défis au niveau national et international sur le plaidoyer du numérique, par la formation et l'encadrement de la société civile et ses membres pour faire face efficacement au défi de la mondialisation et à la gestion des catastrophes naturelles et pour apporter une réponse aux défis climatiques et aux enjeux des migrations.

Pour en savoir plus :

- Contact : ongbenderdjedid@gmail.com
- Site web : www.reseau3d.org

8. PRÉSENTATION D'INITIATIVES CLIMAT

Initiatives Climat a pour objet de « *contribuer à la prise de conscience sur les enjeux environnementaux, le développement durable et les effets des changements climatiques* ».

L'ONG, qui dispose d'un réseau de 32 correspondants-pays dans 15 pays d'Afrique francophone, mène diverses activités : réalisation de bases de données sur des bonnes pratiques (www.initiativesclimat.org), conduite de formations collaboratives, organisation de Forums, production de documents, conception de cours en e-learning (<https://www.youtube.com/InitiativesClimat>), réalisation de reportages vidéo et appui à la mise en oeuvre de projets de terrain.

L'ONG a créé trois clusters : le « Cluster Africain Charbon Vert », le « Cluster Africain Agroécologie » et le « Cluster Africain Biogaz ». Ces Clusters permettent d'amplifier la Coopération Sud-Sud en renforçant le réseau d'acteurs et en fournissant un appui à des projets collectifs. Son siège principal est au Maroc.

Pour en savoir plus :

- Contact : initiativesclimat@gmail.com
- Médias : www.initiativesclimat.org et www.youtube.com/InitiativesClimat

9. L'EQUIPE PROJET

M. SADEQUE

Coordinateur du projet

M. Mohamed SAID SEIF

Chef de projet

Mme Meriem HOUZIR

M. Benoît THÉAU

Initiatives Climat, co-demandeur du projet

Mlle Dalya SALAH SADEK

Responsable Suivi-Evaluation

M. Fahim NEGUIB

Webmaster

M. Wassim NAYEL ABDOUL-FATAH

Comptable

M. Paul GUÉDON

Assistant technique



REMERCIEMENTS

M. SADEQUE

Secrétaire Général Bender Djedid

Le projet « Plaidoyer sur les Politiques et Projets Numériques (3PN) », financé par l'Union européenne, a vu son aboutissement par la présentation du document plaidoyer lors d'une réunion de restitution aux autorités et aux bailleurs de fonds, le 5 juin 2024. Ce document comporte les recommandations émises par les organisations de la société civile (OSC) djiboutienne avec la collaboration d'experts du numérique.

Il est à noter que c'est la première fois à Djibouti qu'un projet rassemble autant d'OSC. Cela montre l'importance accordée à ce thème, ainsi que les attentes qu'ont les OSC afin de pouvoir mieux utiliser le numérique pour gérer leurs associations et développer des projets.

Le document du plaidoyer est le produit de réunions intenses et de réflexions, qui se sont déroulées du 13 mars 2023, date de lancement du plaidoyer, au 18 avril 2024, date de validation des recommandations par le groupe de travail, lequel s'est réuni une dizaine de fois depuis le début du projet.

Par ce projet, les bénéficiaires ont trouvé un espace d'échange et de dialogue pour exprimer leurs difficultés et recenser leurs besoins dans un cadre exclusivement réservé à la société civile, grâce au financement de l'Union européenne.

A cette occasion, l'ONG Bender Djedid, qui a été commise par l'Union européenne pour porter ce projet, tient à adresser ses plus vifs remerciements à :

- Toutes les associations du groupe de travail, qui ont œuvré ardemment pour que le document du plaidoyer voie le jour ;
- L'ensemble des autorités djiboutiennes qui ont apporté leur concours tout au long de ce plaidoyer ;
- Les bailleurs de fonds qui ont participé à certaines réunions et qui ont enrichi le document par leur apport ;
- Au panel des experts qui a appuyé les OSC tout au long des travaux ;
- Monsieur Paul Guédon, expert commis du projet et rédacteur du Plaidoyer, qui a constamment conseillé Bender Djedid dans le pilotage du projet et les groupes de travail dans leurs réflexions ;
- Et l'ONG Initiatives Climat, qui a fait intervenir en visioconférence des membres de son réseau pour exposer des bonnes pratiques dans le domaine numérique, et qui a appuyé l'ONG Bender Djedid tout au long du projet.

Enfin, nos remerciements s'adressent à l'Union européenne, sans laquelle cette belle aventure n'aurait pas eu lieu, qui a permis pour la première fois au mouvement associatif djiboutien de réfléchir autour d'un projet commun : l'étude des voies et moyens pour mettre le numérique au service des OSC.

LE NUMÉRIQUE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE DE DJIBOUTI



+ 253 21 35 75 65

@ ongbenderdjedid@gmail.com

Cité Saoudi

www.reseau3d.org

POUR PLUS D'INFORMATION ET
CONTRIBUER À LA RÉALISATION DU PLAIDOYER

PROJET PLAIDOYER NUMÉRIQUE 

WWW.RESEAU3D.ORG